

LE MO

LE MONDE OUVRIER

PAROLE
AUX JEUNES
PAGE 15



JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)

N° 148 / AUTOMNE 2024

La vie chère

Forte inflation, factures d'épicerie qui explosent, banques alimentaires débordées et prix des logements en forte expansion. De plus en plus de personnes doivent faire des choix difficiles entre payer leur loyer, leurs médicaments ou leur épicerie. Ce sont là les conséquences concrètes de la vie chère. Et les travailleuses et travailleurs que nous représentons n'en sont pas exemptés.

Depuis des mois, la situation se détériore au Québec. Cette crise, dépassant les milieux de travail tout en frappant nos membres, persiste et s'aggrave. La FTQ n'a d'autre choix que de militer ardemment pour un redressement urgent de la situation, car le fossé social se creuse, laissant derrière la classe ouvrière dans une position de plus en plus précaire.

Dans cette édition, *Le Monde ouvrier* présente un dossier spécial sur le sujet, et particulièrement concernant la crise du logement. Au cours des dernières semaines, les dirigeants de la FTQ, la présidente Magali Picard et le secrétaire général Denis Bolduc, sont allés à la rencontre d'organismes communautaires pour prendre la mesure de la crise. L'ampleur des défis auxquels sont confrontés les plus vulnérables fait mal au cœur. Les Québécoises et Québécois souffrent et se retrouvent sans ressource, démunis d'un système public décent et efficace.

En plus des constats, le dossier présente des solutions. Oui, il faut construire plus de logements, mais aussi les gouvernements doivent agir en renforçant entre autres les droits des locataires. Il n'y a pas de solution miracle, mais plutôt un ensemble de mesures devant permettre à toutes et à tous de se loger sans se ruiner ou avoir à faire des choix difficiles. À ce chapitre, les organisations syndicales ont un rôle à jouer, que ce soit par l'action politique ou la négociation collective.

Aucune travailleuse ou aucun travailleur ne devrait être forcé de choisir entre se nourrir, se soigner ou se loger. En tant que mouvement syndical, il est de notre devoir de se tenir debout aux côtés de celles et ceux qui subissent les effets la vie chère. La FTQ continue de dénoncer les injustices, de proposer des pistes de solutions et, surtout, de rappeler à nos gouvernements que la dignité humaine doit être au centre de toutes leurs décisions.

Par les témoignages de nos membres et des personnes qui se trouvent aux premières loges de la vie chère, plongeons dans les réalités souvent invisibles, mais bien concrètes, qui touchent une majorité de Québécoises et Québécois. Ce dossier spécial présente non seulement l'étendue du problème, mais propose aussi des solutions tangibles pour bâtir un avenir plus équitable. ■

DOSSIER SPÉCIAL PAGES 7 À 10



Les débardeurs
toujours dans la rue
PAGE 5



Criminalisation du
contrôle coercitif?
PAGE 14



Chronique métier:
Mécanicienne de
machinerie fixe
PAGE 15



FABIANA MARIN



À la défense
de l'acier d'ici
PAGE 5



Enjeux régionaux:
Côte-Nord et Bas-Saint-Laurent
PAGE 11



À la source - Risques
psychosociaux
PAGE 13

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

Dans ce numéro

ACTIONS FÉMINISTES

- Les militantes de la FTQ se mobilisent ! 2
- Criminalisation du contrôle coercitif ? 14

ACTUALITÉS

- La vie chère 1
- Protéger les élus sans sacrifier la liberté d'expression 3
- Québec ouvre la porte à la privatisation (PL69) 3
- Les gouvernements silencieux face aux appels à abolir les permis de travail fermés 3
- Conflit à Vidéotron Gatineau 4
- Vagues de tensions sur les traversiers 4
- Protection du caribou : 1400 emplois en région menacés 4
- Les travailleuses et travailleurs choisissent la FTQ-Construction 5
- À la défense de l'acier d'ici 5
- Les débardeurs toujours dans la rue 5
- Journée du chandail orange 14
- Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs 14
- Les jeunes au fondement du mouvement syndical 15
- La FTQ fièrement engagée ! 16

À LA SOURCE

- Innovation en prévention - De nouveaux outils 12
- Premier colloque des RSS de la FTQ-Construction 12
- Les dîners-causeries en SST ! 12
- Dérives mortelles sur les chantiers : hausse du nombre de décès 13
- Risques psychosociaux - Agir davantage en prévention 13
- Les personnes déléguées sociales au cœur de la prévention ? 13
- Outil de recherche de jurisprudence 13

CHRONIQUE ET OPINION

- Éditorial 3
- Les personnes déléguées sociales ou la porte d'à côté 6
- Mécanicienne de machinerie fixe 15

ENTRAIDE SYNDICALE

- Les personnes déléguées sociales ou la porte d'à côté 6
- Déjudiciarisation de la possession simple de drogue 6
- Prendre soin de l'autre 6
- Les personnes déléguées sociales au cœur de la prévention ? 13

ENJEUX RÉGIONAUX

- Une tradition de plus de 30 ans 11

ENVIRONNEMENT

- COP 29 - Pour forger une transition juste 11

GRAND DOSSIER : LA VIE CHÈRE

- La vie chère 8
- L'habitation ne se porte pas bien 8
- Logement et emploi vont de pair 9
- Une insécurité alimentaire inacceptable 9
- Les solutions à la crise de l'habitation 9
- Les syndicats ont un rôle à jouer 10
- Des inégalités de patrimoine 10
- La vie chère vue par les syndicats affiliés 10

CALENDRIER ET AVIS

- Programme d'éducation 2024-2025 2
- Les militantes de la FTQ se mobilisent ! 2
- Vers une journée de réflexion sur l'action régionale de la FTQ ! 2
- Les dîners-causeries en SST ! 12
- Outil de recherche de jurisprudence 13
- Journée du chandail orange 14
- Changement au Bureau de la FTQ 14
- Mouvement de personnel 14
- La FTQ perd un grand militant 14
- Conflits en cours 15
- Bienvenue à la FTQ 16

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

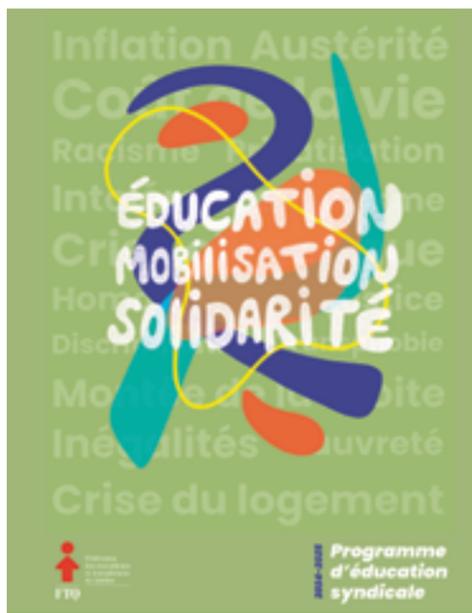
Programme d'éducation 2024-2025

Le programme d'éducation de la FTQ offre un vaste éventail de formations permettant de favoriser l'apprentissage et la prise de conscience des personnes apprenantes.

L'offre de formation couvre cinq grands volets liés aux pratiques syndicales d'intervention de la centrale: devenir formateur ou formatrice; se perfectionner comme formateur ou formatrice; se spécialiser dans nos fonctions syndicales; le Collège FTQ-Fonds; et autres activités de formation.



Consultez le programme pour plus d'information et pour vous inscrire: ftq.qc.ca/progEducation-2024-2025. ■



FABIANA MARIN

Les militantes de la FTQ se mobilisent !



NATALIE-ANN ROY

Les 4 et 5 novembre prochain, la FTQ tiendra la rencontre *Triennale de réflexions féministes*. La Triennale, c'est deux jours riches d'échanges, de réflexions et de solidarité qui améliorent la compréhension collective des enjeux et qui donnent envie de se mettre en action!

Les attaques contre les droits reproductifs, les droits des femmes, des personnes trans et non binaires et des personnes de la diversité sexuelle, ainsi que la violence suprémaciste blanche augmentent ici comme ailleurs. Face à cette montée de la

droite, il est important de s'organiser, de s'outiller et de se mobiliser.

On le sait, il faut se faire entendre, il faut agir et faire barrage à la droite!

Pour toutes ces raisons, la FTQ a retenu le thème *Droite sexiste, riposte féministe* pour cette édition de la Triennale.



Un rendez-vous à ne pas manquer pour consolider nos liens, notre solidarité et pour développer une riposte féministe, antiraciste, décoloniale et trans-inclusive qui nous permettra de faire entendre notre voix et de lutter concrètement contre la montée de la droite.

Pour en savoir plus: ftq.qc.ca/triennale-feministe. ■

Vers une journée de réflexion sur l'action régionale de la FTQ !

Depuis plus de 50 ans, la FTQ déploie son action au cœur des régions pour répondre aux besoins des travailleuses et travailleurs de tout le Québec en s'adaptant aux réalités socioéconomiques de chaque territoire. Cet enracinement local, notamment à travers ses conseils régionaux, est l'une des grandes forces de la centrale!

Aujourd'hui, alors que le monde du travail et le syndicalisme se transforment, l'action régionale fait face, elle aussi, à de nouveaux défis. Comment s'adapter pour que les conseils régionaux et les membres de la FTQ continuent à être des acteurs incontournables de l'action syndicale en région?

Faisant suite à des résolutions de son 33^e Congrès, la FTQ tiendra une journée de réflexion sur le thème *Nos régions : piliers d'une FTQ forte!* le 25 février 2025. Ce rendez-vous se veut le coup d'envoi d'un dialogue au sein de la grande famille FTQ visant à réfléchir ensemble aux meilleures façons de renouveler l'action régionale des membres et des conseils pour affronter les nouvelles réalités politiques et socioéconomiques.

Restez à l'affût, plus de détails à venir! ■



ABONNEMENT

Pour vous abonner ou pour modifier votre abonnement, communiquez avec nous!

En ligne : ftq.qc.ca/monde-ouvrier

Par téléphone : 514 383-8000



Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Présidente

Magali Picard

Secrétaire général

Denis Bolduc

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal
Québec H2M 2W3

Téléphone

514 383-8000

Télécopie

514 383-0899

info@ftq.qc.ca

ftq.qc.ca

Rédacteur en chef

David Francke-Robitaille

Collaboration

Serge Beaulieu, Mathilde Caramagno, Wilfried Cordeau, Sami Dellah, Marie-Lise Drapeau-Brisson, Lucie Enel, Manon Fournier, Magali Giroux, Marie-Claude Groulx, Mouna Kamel, Annie Landry, Pascal Langlois, Jean Laverdière, Guillaume Lavoie, Nicole Leblanc, Colin L'Ériger, Ricky Lewis, Daniel Martel, Lucie Morissette, Jessica Olivier-Nault, François Ouellet, Catherine Veillette (FTQ); Linda Demers (CRFTQ Estrie); Stéphanie Boulay, Élisabeth Cloutier (FTQ-CONSTRUCTION); Clairandré Cauchy (MÉTALLOS); Lisa Djevahirdjian (SCFP); Véronique Figliuzzi, Simon Lavigne (UNIFOR)

Conception graphique

Anne Brissette

Illustrations

Fabiana Marin, Molotov, Djibril Morissette-Phan, Natalie-Ann Roy, Shutterstock/MrSquid, Shutterstock/Salim Hanzaz, Tabasko

Photos

Casadel Films, Martine Doyon, Pierre Ducasse, FTQ, FTQ-Construction, Vicky Gagné, Daniel Harnois, Métallos-9599, Denis-Carl Robidoux, SCFP-Québec, Unifor-Québec

Abonnement et changement d'adresse

mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage

29500 exemplaires

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Imprimé sur du papier fabriqué par les travailleuses et travailleurs de la section locale 174 du syndicat Unifor à Saint-Jérôme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 0700-8783

Protéger les élus sans sacrifier la liberté d'expression

Ces dernières années, de nombreuses personnalités publiques ont été victimes d'actes d'incivilité graves. Dans le monde municipal, ce sont 39 % des personnes élues qui rapportaient avoir vécu du harcèlement ou de l'intimidation en 2023, contre 28 % en 2017. Le problème touche particulièrement les femmes, les élus et élues de moins de 45 ans et les maires et mairesses.

Pour répondre à cette dégradation du climat démocratique, l'Assemblée nationale adoptait en juin dernier le projet de loi n° 57, édictant notamment la *Loi visant à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs*

fonctions. Cette loi permet à des personnes élues faisant l'objet d'actes d'incivilité entravant leur travail ou portant atteinte à leur vie privée d'obtenir des injonctions contre leurs auteurs. La loi prévoit de nouvelles

amendes et leviers de poursuite contre les individus qui entravent abusivement les instances ou les personnes élues; elle permet même de bannir une personne d'un bureau de comté ou d'une séance de conseil municipal.

Bien que la FTQ et ses partenaires syndicaux reconnaissent l'importance de protéger les personnes élues contre les agressions et les abus, ils ont fait valoir auprès du gouvernement leurs inquiétudes quant aux risques que la loi affecte la liberté d'expression. Il est essentiel de veiller à ce que les citoyennes et citoyens conservent le droit de se mobiliser auprès de leurs élus pour faire valoir des

préoccupations ou revendications légitimes. Tout est dans la manière.

D'après la loi adoptée, c'est la Cour supérieure qui aura la responsabilité d'étudier chaque situation et d'assurer un juste équilibre entre la protection des élus et élus, et la défense des libertés civiques. La vigilance de la société civile et des organisations syndicales sera donc requise pour garantir que ces libertés, chèrement acquises, soient protégées. La FTQ sera aux aguets pour protéger le droit de s'exprimer, de revendiquer et de manifester face à des actions visant à bâillonner le droit de parole des travailleuses et travailleurs. ■



MARTINE DOYON

Fin de régime à Ottawa et à Québec

À Ottawa et à Québec, l'usure du temps fait son œuvre. Les partis au pouvoir vivent une crise avec une perte majeure de confiance, des démissions qui se succèdent et des appels de plus en plus insistants au changement. Au cours des prochains mois, il faut s'attendre à l'arrivée de nouveaux gouvernements.

À Québec, la CAQ est complètement dépassée dans les deux sens du terme. Après des années de domination, elle pourrait se retrouver en deuxième, voire en troisième place lors des prochaines élections. Face à une batterie de problèmes (excusez-la!), ce gouvernement n'a pas été capable de répondre avec satisfaction aux besoins fondamentaux de la population. Le marché du logement est complètement dérégulé. Le panier d'épicerie coûte un bras. Les promesses pour améliorer le système de santé n'ont pas encore porté fruit. Mais bon, il ne fallait pas s'attendre à beaucoup d'empathie et de solidarité de la part d'un gouvernement formé de banquiers et de gens d'affaires.

Au lieu de sortir de sa torpeur, la CAQ redouble d'arrogance et pointe des boucs émissaires, comme l'immigration, pour essayer de détourner le regard de son bilan peu reluisant. Récemment, le premier ministre a même appelé à défaire le gouvernement libéral à Ottawa. Non mais, de quoi se mêle-t-il? Les probabilités d'un gouvernement minoritaire à Québec demeurent très élevées. Pour les progressistes, ce contexte est favorable pour remettre de l'avant un programme de justice sociale: une assurance médicaments publique et universelle, la déprivatisation du réseau de la santé et des services sociaux, un salaire minimum décent ou encore la construction de logements sociaux et communautaires.

De l'autre côté de la rivière des Outaouais, les voies ensoleillées de Justin Trudeau se sont transformées en cul-de-sac. L'entente avec le NPD étant rompue, des élections pourraient avoir lieu très bientôt et au plus tard en octobre 2025. Si la situation demeure la même, les probabilités que les conservateurs forment le prochain gouvernement sont malheureusement très élevées. Leur chef, Pierre Poilievre, se donne des allures de dur à cuire et cultive une image de proximité avec le monde ordinaire. Pourtant, il ne s'agit que d'une façade trompeuse. Ce parti n'a rien à offrir aux travailleuses et aux travailleurs. À des problèmes de société complexes, il n'offre que des messages clés simplistes et des insultes pour ses adversaires. Que propose Pierre Poilievre pour régler la crise du logement, la pauvreté ou pour relancer l'économie? Absolument rien. Quel est son plan pour lutter contre les changements climatiques? Abolir la taxe sur le carbone!

Cela dit, les conservateurs ont très bien saisi le changement d'humeur de la population. Pour le moment, ils ont le champ libre et cela doit cesser. Sans s'abaisser à leur niveau, la FTQ doit prévenir les travailleuses et les travailleurs des dangers concernant un éventuel gouvernement conservateur. Plusieurs des membres que nous représentons les appuient. Cependant, sont-ils tous au courant de ce que cela signifie concrètement? Sont-ils tous au courant des impacts sur leur bien-être et leurs droits? Comme syndicalistes, nous devons aller à la rencontre des membres, reprendre le dialogue et défendre nos convictions.

Solidairement,
Magali Picard, présidente
Denis Bolduc, secrétaire général

PROJET DE LOI N° 69 SUR LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

Québec ouvre la porte à la privatisation

En juin dernier, l'ancien ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, déposait le projet de loi n° 69, *Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives*. Derrière cette promesse de «gouvernance responsable» se cache en réalité une transformation fondamentale du paysage énergétique québécois avec des conséquences pour toutes et tous, dont un début de privatisation.

La FTQ et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec), qui représente les travailleuses et travailleurs d'Hydro-Québec, ont rencontré les élus en Commission parlementaire en septembre dernier afin de lever de multiples drapeaux rouges quant à l'impact de ce projet de loi. Le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc, a soulevé des enjeux démocratiques,

de transparence et de vie chère. Il faut craindre la politisation de l'avenir énergétique. Tout ne peut se décider au coin d'une table par un seul ministre. Il y a aussi le fait qu'Hydro-Québec puisse se départir de certains actifs au profit du privé qui inquiète la centrale, ainsi que la modulation tarifaire résidentielle. Le gouvernement plafonne à 3 % les tarifs résidentiels jusqu'en 2026, mais après 2026, il arrive quoi?

Le secrétaire général était accompagné du président du SCFP-Québec, Patrick Gloutney, de l'économiste du SCFP-Québec, Pierre-Guy Sylvestre, ainsi que du conseiller du service de l'environnement et de la transition juste de la FTQ, Sami Dellah.

Un héritage en péril

Pour la FTQ, c'est tout l'héritage de René Lévesque qui est en péril. Le projet de loi n'est pas une simple loi: c'est un virage



La délégation de la FTQ et du SCFP-Québec lors de la commission parlementaire à Québec le 12 septembre dernier.

dangereux qui ne vise ni la décarbonation ni une meilleure gestion de nos ressources. Dans les faits, le gouvernement de François Legault se prépare à vendre au plus offrant notre énergie et met en péril notre patrimoine collectif et notre souveraineté énergétique. Ce plan met aussi de côté les travailleuses et travailleurs d'Hydro-Québec, et ses experts qui, depuis des décennies, assurent la gestion de notre énergie.

À la place, on ouvre la porte à des acteurs privés dont l'unique motivation est le profit.

Enfin, la FTQ arrive à la conclusion que cette pièce législative n'est pas bien placée dans le temps. Selon la centrale, il fallait retirer – ou du moins suspendre – le projet de loi et mettre en place un processus de consultation élargie qui amènerait le gouvernement à proposer un Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques. ■

TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Les gouvernements silencieux face aux appels à abolir les permis de travail fermés

La pression s'accroît sur les gouvernements pour mettre fin aux permis de travail fermés.

Le 18 septembre dernier, Ottawa a répondu à une revendication de la FTQ en annonçant un resserrement du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) limitant à 10% le nombre de travailleuses et travailleurs étrangers pouvant être embauchés par une entreprise, y compris pour des postes pour

lesquels aucune limite n'existait.

Pourtant, aucune réponse n'est faite en ce qui a trait aux recommandations du Rapporteur spécial de l'ONU qui a déclaré, dans un rapport rendu public en juillet, que les permis de travail fermés sont un facteur de risque pour des formes contemporaines d'esclavage. En

autorisant une action collective le 19 septembre dernier, la Cour supérieure a quant à elle déclaré que les permis fermés présentent une apparence d'inconstitutionnalité; même le Sénat du Canada a demandé au gouvernement de mettre fin à ce type de permis dans un délai de trois ans. Selon un récent sondage Angus Reid, près du deux tiers des Québécoises et Québécois considèrent que les employeurs ne traitent pas bien les travailleuses et



DJIBRIL MORISSETTE-PHAN

travailleurs migrants. Il est temps pour les deux paliers de gouvernement de cesser de fermer les yeux et de garantir aux travailleuses et travailleurs temporaires les mêmes droits. ■



CONFLIT À VIDÉOTRON GATINEAU «Nous aussi on veut rentrer au travail!»

Sans contrat de travail depuis le 31 août 2020, les membres en lockout de Vidéotron Gatineau se sont invités sur la colline du Parlement à Ottawa. À l'occasion de la rentrée parlementaire fédérale, les lockoutés ont souhaité rappeler que leur conflit perdure et qu'eux aussi veulent retourner au travail.

Devant le Parlement, le président de la section locale 2815 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-2815), Nick Mingione, déplore la situation : « Au lieu de négocier, Pierre-Karl Peladeau s'attaque à la dignité et à la vulnérabilité de ses propres employés qui sont dans la rue et sans salaire depuis plus de 12 mois. Vu que Vidéotron a recours à des travailleurs de remplacement, il ne sent pas de pression économique et laisse ses employés dans la rue. Nous aussi, on veut rentrer au travail ! ».

Rappelons qu'une loi contre l'utilisation de travailleuses et travailleurs de remplacement a été adoptée en juin dernier, mais elle n'entrera en vigueur qu'en juin 2025.

Les négociations n'avancent pas vite. Au moment de mettre sous presse, bien que toutes les demandes patronales aient été comblées, celles du syndicat continuent d'être ignorées. ■

Vagues de tensions sur les traversiers

La patience a des limites. Celles-ci sont même dépassées pour les travailleuses et travailleurs de la Société des traversiers du Québec (STQ). Sans contrat depuis plus d'un an et dans certains cas environ un an et demi, les membres du Syndicat des Métallos des différentes traverses du Québec se heurtent à l'immobilisme de la STQ.

Les salariées et salariés non brevetés vivent avec un salaire inférieur à la moyenne des emplois similaires d'environ 5 \$ l'heure, tandis que les officières mécaniciennes et officiers mécaniciens, ainsi que les officières et officiers de navigation accusent un retard salarial d'environ 10 \$ l'heure par rapport aux emplois similaires dans l'industrie au Québec.

« La STQ se présente le plus souvent les mains vides aux rencontres de négociation. La patience de nos membres est à bout. On se retrouve face à des négociateurs qui n'ont pas de mandat sur le plan monétaire », souligne le responsable du secteur maritime au Syndicat des Métallos, Luc Laberge.

Plusieurs journées de grève ont donc été tenues par les salariées et salariés non brevetés des traverses de L'Isle-aux-Grues, de L'Isle-aux-Coudres ainsi que de Sorel depuis juin. Les 21 et 22 juin dernier, c'était au tour des officières et officiers de cinq traverses d'être en grève, soit celles de Matane, de L'Isle-aux-Coudres, de Tadoussac, de Sorel et de Québec.

Au moment de mettre sous presse, les salariées et salariés non brevetés de L'Isle-aux-Coudres et de Sorel s'étaient dotés d'un mandat de grève pouvant aller jusqu'à une grève générale illimitée. Il restait aussi huit jours de grève en banque pour les officiers mécaniciens et de navigation. ■



Les travailleuses et travailleurs de la Société des traversiers du Québec en grève à la traverse de l'Isle-aux-Grues.

DÉCRET FÉDÉRAL D'URGENCE SUR LA PROTECTION DU CARIBOU

1400 emplois en région menacés

En juin dernier, l'annonce du ministre fédéral de l'Environnement, Steven Guilbeault, a créé une véritable onde de choc. Après de multiples avertissements, Ottawa a mis sa menace à exécution en déposant un décret d'urgence visant à protéger l'habitat du caribou boréal au Québec.

Résultat : cinq régions forestières sont directement touchées. L'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, la Capitale-Nationale (Charlevoix), la Côte-Nord. Les restrictions aux activités de récolte s'étendent sur 16 000 km² représentant une perte de possibilité forestière d'environ 1,4 million m³ bruts/an selon le Forestier en chef. Et ce n'est que le début, la majorité des autres hardes en difficulté ne sont pas visées par le projet de décret.

Ébruitée dans les médias, une analyse d'impact de Ressources

naturelles Canada a révélé que 53 scieries, usines de fabrication de produits du bois, usines de pâtes et papiers, installations de cogénération et coopératives de récolte seraient touchées par ce décret en plus de menacer 1400 emplois directs dans le secteur forestier. Le Ministère a évalué les pertes pour l'économie du Québec entre 670 à 895 millions de dollars sur 10 ans. De son côté, le gouvernement du Québec a estimé les pertes à un minimum de 2 000 emplois et le manque à gagner à 1,5 milliard de dollars.

Ce dénouement était non seulement prévisible, il était aussi attendu. Le Syndicat des Métallos et Unifor ont dénoncé dans une lettre ouverte l'incertitude entourant la gestion de ce dossier. Rappelons qu'à l'hiver 2023, tous les syndicats du secteur avaient lancé un appel au dialogue social lors de la mobilisation Caribou : faut qu'on se parle qui

avait notamment réuni près de 2 000 personnes dans les rues de Saint-Félicien.

Unifor et les Métallos reconnaissent que les restrictions découlant de l'instauration des mesures de sauvegarde vont entraîner des conséquences sur le secteur. Les deux syndicats appellent à agir en amont, à mitiger les effets négatifs sur les travailleuses et travailleurs et à refonder une partie de l'activité industrielle sur des bases plus pérennes.

Des voies de passage existent, mais elles requièrent une plus grande ouverture de la part de l'ensemble des parties concernées et des efforts supplémentaires en matière de planification et de coordination. Elles commandent également la création d'une politique industrielle moderne et visionnaire afin d'assurer le développement futur du secteur forestier sur des assises durables. ■



MARAUDAGE DE LA CONSTRUCTION

Les travailleuses et travailleurs choisissent la FTQ-Construction

En mai dernier, les 211 405 travailleuses et travailleurs de la construction ont eu l'occasion de voter pour leur association représentative dans le cadre du scrutin syndical de la construction.

Contrairement aux autres industries, l'adhésion syndicale dans la construction est individuelle, mais obligatoire. Le maraudage de la construction sert à déterminer le poids de chaque association syndicale aux tables de négociations. Les efforts

de la FTQ-Construction et de ses 17 sections locales ont porté fruit: non seulement la FTQ-Construction a conservé sa place dominante, mais elle a aussi renforcé sa première place, passant de 43% à 44% de l'industrie. C'est la plus haute

représentativité de la FTQ-Construction depuis l'adoption du régime de relations de travail actuel dans l'industrie de la construction.

Les représentantes et les représentants de la FTQ-Construction travaillent d'arrache-pied pour offrir une vie syndicale combative à travers la province. Le plus gros syndicat de la construction reste à la tête de l'industrie. Les travailleuses et les travailleurs s'y reconnaissent et savent que la FTQ mérite leur confiance.

mécaniciens de chantier du Québec. La FTQ-Construction est fière de les compter dans ses rangs et leur souhaite la bienvenue au sein de la grande famille de la FTQ! ■

Cap vers les négos 2025

Maintenant que le maraudage 2024 est chose du passé, la FTQ-Construction se concentre sur les négociations sectorielles à venir. Les quatre conventions collectives sectorielles de l'industrie viennent à échéance en mai 2025, et les travailleuses et travailleurs de la construction ont de grandes attentes afin de lutter contre la perte de leur pouvoir d'achat.

Bienvenue aux mécaniciennes et mécaniciens de chantier!

Au cours du maraudage, on compte 721 mécaniciennes et mécaniciens de chantier qui ont fait le choix de se joindre au local 1981 de la FTQ-Construction. Ce local représente dorénavant 78% des mécaniciennes et



FTQ-CONSTRUCTION/M. MOLOTOV

Association représentative	Représentativité	Représentativité (2020)	Écart
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ-Construction)	44,069 %	43,001 %	1,068 %
Syndicat québécois de la construction (SQC)	21,703 %	19,015 %	2,688 %
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)	20,698 %	23,159 %	-2,461 %
Centrale des syndicats démocratiques (CSD Construction)	7,552 %	8,720 %	-1,168 %
Confédération des syndicats nationaux (CSN-Construction)	5,978 %	6,105 %	-0,127 %

DEUX ANS DE LOCKOUT

Les débardeurs toujours dans la rue

Le 15 septembre 2024 a marqué un sombre anniversaire pour les 81 débardeurs du port de Québec, victimes d'un lockout qui dure depuis deux ans. Depuis que le conflit a débuté, la Société des arrimeurs de Québec a décidé d'utiliser des travailleuses et travailleurs de remplacement, une pratique encore permise dans ce cas puisque la loi interdisant cette pratique n'entrera en vigueur qu'en juin 2025. Pour ces 81 travailleurs, cette situation est une injustice flagrante, exacerbée par l'absence de législation adaptée pour protéger les personnes employées dans le secteur fédéral.

Risques pour l'environnement et la sécurité

De nombreux accidents et dégâts ont été signalés au port de Québec, résultant d'un manque



SCFP

d'expertise dans les opérations de débarquement. Le président du Syndicat des débardeurs du port de Québec (SCFP-2614), Stéphane Arsenault, rappelle que « le débarquement est une spécialité qui nécessite une formation de pointe. C'est une chose de mépriser les individus et leurs familles en les jetant à la rue, mais c'est plus grave lorsqu'on joue avec la santé des personnes vivant à proximité ».

Des heures de fous!

Au cœur du différend se trouve la question

des horaires de travail. Les débardeurs refusent d'accepter des conditions qui les forceraient à travailler jusqu'à 80 heures par semaine, une exigence excessive.

Une mobilisation importante

Pour marquer les deux ans de ce lockout, une grande mobilisation a eu lieu à Québec le

« DEUX ANNÉES DE LUTTE ACHARNÉE, D'INCERTITUDES ET DE SACRIFICES, C'EST INACCEPTABLE! QU'ONT FAIT CES TRAVAILLEURS POUR MÉRITER CELA? RIEN. »

- Frédéric Brisson, secrétaire général du SCFP-Québec

25 septembre dernier. Le tête-à-tête avec les autorités sur place s'est avéré difficile. Les lockoutés, tributaires de ce conflit qui n'a que trop duré, étaient au bout du rouleau. Le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc, s'est joint à la manifestation en solidarité avec les 81 débardeurs. ■

Au même moment à Montréal

Par ailleurs, au moment de mettre sous presse, le Syndicat des débardeurs du port de Montréal rejetait la dernière offre patronale à 99,63% et votait pour se doter de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève dans une proportion de 97,88%.

À la défense de l'acier d'ici

Les 3 et 4 juin dernier, une soixantaine de membres du Syndicat des Métallos, dont plusieurs des sections locales du Québec, ont participé à Ottawa à une conférence intitulée *À la défense de l'acier*. Les militantes et militants ont profité de leur présence dans la capitale fédérale pour sensibiliser des élus à l'importance de soutenir l'acier produit ici.

L'acier produit au Canada génère environ trois fois moins de gaz à effet de serre que celui importé d'autres pays. Pourtant, la part des importations d'acier est passée de 15,5% du marché canadien en 1984 à 61% en 2023.

Le hic, c'est que le Canada n'impose pas d'exigences suffisamment serrées quant à l'approvisionnement en acier local.

Le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux, a insisté sur l'importance que les industries de l'acier investissent massivement pour améliorer leurs procédés et leurs installations dans l'optique de réduire encore davantage l'empreinte carbone de l'industrie. « À la table de négociation, nous devons faire pression afin d'obtenir de nouveaux investissements. De nouveaux investissements durables signifient des emplois de longue durée pour nos membres. »

Lors de rencontres avec la députation, les Métallos ont souligné l'importance d'établir des exigences plus claires sur l'approvisionnement en acier canadien dans les projets d'infrastructures financés par les fonds publics. Ils ont de plus demandé un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, soit une forme de taxe sur l'acier importé afin de « tenir compte du prix réel de l'acier fabriqué dans les pays ayant des normes environnementales moins strictes ». Les Métallos réclament aussi des moyens accrus pour que l'Agence des services frontaliers du Canada puisse repérer l'acier faisant l'objet d'un commerce déloyal.

Soulignons par ailleurs qu'à la suite de l'insistance des Métallos auprès du gouvernement du Canada, les syndicats peuvent non seulement témoigner lors des audiences sur des mesures anti-dumping, mais ils peuvent aussi entamer des poursuites depuis 2022. Les Métallos ont été et sont encore particulièrement actifs pour empêcher le dumping par des pays étrangers de plusieurs produits de l'acier fabriqués au Québec, dont les tubes, le fil machine, les barres d'armature, les tubes structuraux, les tôles et les vis. ■



DANIEL HARNOIS

Les personnes déléguées sociales ou la porte d'à côté

Le récit qui suit raconte un événement vécu par le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc, au moment du pénible lockout au Journal de Québec. Il illustre l'importance de la solidarité et de l'écoute lorsqu'une personne se retrouve dans une situation difficile. La porte d'à côté, c'est un peu ça les personnes déléguées sociales d'aujourd'hui...

Enfant, j'habitais à Saint-Étienne-de-Lauzon, sur la rive sud de Québec. C'était la campagne. Vous l'imaginez, dans mon petit village, tout le monde connaissait tout le monde... Il y flottait un sentiment de sécurité!

Et comme presque tout le monde se connaissait, les parents nous disaient : « Si tu as un accident, tu te fais mal, te blesses ou tu sens du danger, identifie une porte, n'importe laquelle, et vas y frapper pour demander de l'aide. »

Cette porte, c'est le Réseau des déléguées sociales et des délégués sociaux de la FTQ : des personnes qui, dans leur milieu de travail, ont choisi de participer à la vie syndicale en privilégiant l'entraide avec les collègues qui éprouvent des problèmes.

Dans toutes les régions du Québec, nos membres reproduisent le petit village sécurisant et bienveillant d'antan. La porte de l'écoute active, de l'encouragement et du soutien est tenue par des centaines de travailleuses et travailleurs qui ont décidé de répondre toujours présents et qui ont choisi d'épauler leurs consœurs et confrères lorsqu'ils vivent des difficultés personnelles, professionnelles ou familiales.

Enfant, je ne pouvais m'imaginer que la vie ferait en sorte que cette porte, je la chercherais une quarantaine d'années plus tard pour mes collègues de travail au terme d'une dure bataille syndicale qui aura duré seize mois.

Je suis fils d'ouvrier. Mes parents n'ont pas fait d'études supérieures. Mon père a occupé plusieurs emplois manuels. Ma mère a durement gagné sa vie dans le domaine de l'hôtellerie d'abord, puis de la restauration. Ni l'un ni l'autre n'a été militant syndical. C'est un peu par accident que je me suis impliqué dans la vie syndicale. C'était dans les années 1990. J'étais au Journal de Québec.

Après quelques années, je me suis retrouvé au poste de président de ma section locale, quelques mois à peine avant l'échéance de la convention collective et des négociations qui s'annonçaient particulièrement difficiles. Et dans les faits, elles l'ont été. En avril 2007, Québecor décrétait un lockout.

Comme nous avons vu venir cette confrontation, nous avons imaginé une réplique innovante et audacieuse. Nous avons décidé de publier un quotidien gratuit. Ce journal était le symbole de la résistance et faisait la fierté des 252 lockoutés du Journal de Québec. Ce moyen de pression permettait aux gens de garder le moral. Dans un conflit, le plus dur, à mon avis, c'est de remplir le vide créé par l'incertitude.

Dans les premiers jours de juillet 2008, nous avons enfin conclu une entente de principe. Nous nous sommes réunis quelques-uns autour d'une bière pour faire un premier bilan. Je me souviens d'avoir dit à mes collègues ceci : « Ce qui me soulage le plus, c'est qu'on a gardé tout notre monde; on n'a perdu personne. »

Je ne m'en doutais pas à ce moment, mais malheureusement, la nuit suivante me ferait mentir. Un collègue s'est enlevé la vie. Dans les jours précédents, il avait téléphoné à ses collègues les plus proches. Il ne connaissait pas encore le contenu de l'entente et s'imaginait qu'il ne rentrerait pas au travail, que son poste allait être supprimé.

À cette époque, je ne connaissais pas le Réseau des déléguées sociales et délégués sociaux de la FTQ. Notre collègue n'allait pas bien. Mais personne au Journal n'avait été formé pour détecter la détresse ou pour aider une personne en difficulté et la diriger vers des ressources spécialisées. Même si cela avait été le cas, je ne prétends pas ici que mon collègue serait toujours de ce monde. Mais une oreille habituée ou un œil alerte aurait peut-être pu faire la différence.

À ce moment précis, le groupe que je représentais fièrement aurait certainement bénéficié collectivement de la présence d'une personne déléguée sociale pour l'épauler. Ce que je souhaite à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs dans leur milieu : des collègues formés pour épauler leurs pairs par l'écoute active, l'encouragement et le soutien afin de leur permettre de traverser les moments plus difficiles. ■

Denis Bolduc, secrétaire général de la FTQ

Le texte intégral du récit est publié dans le livre *Hommage aux délégué-e-s sociaux de la FTQ* (m-editeur.info)

DÉJUDICIARISATION DE LA POSSESSION SIMPLE DE DROGUE

Un changement important mal orchestré

En avril 2023, le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette, procédait en toute discrétion à la déjudiciarisation de la possession simple de drogues, demandant ainsi aux procureurs de ne pas poursuivre les personnes, dans certaines circonstances, qui détiennent de petites quantités pour des fins de consommation personnelle. Étonnamment, les acteurs impliqués l'ont appris seulement un an plus tard... par les journaux !

Les corps de police, les services de santé, les organismes communautaires venant en aide aux victimes, les municipalités, ainsi que les chercheuses et chercheurs n'ont jamais été informés directement. Les policières et policiers continuaient à intervenir auprès des consommatrices et consommateurs et à transmettre les cas aux procureurs.

C'est cynique comme l'a si bien exprimé le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc : « C'est comme si ce gouvernement voulait se cacher. Maintenant, il va falloir que les services soient au rendez-vous et, en l'absence des ressources publiques suffisantes, Québec doit dégager les sommes nécessaires afin de soutenir les organismes communautaires qui accompagnent les personnes dépendantes afin de leur donner accès à des services de santé et un meilleur soutien. En pleine crise des opioïdes et de surdoses, on ne peut traiter les problèmes de dépendance sur le coin d'une table ».

Pourtant, comme l'a expliqué David-Martin Millot, médecin en santé publique et professeur à l'Université de Sherbrooke, lors d'une présentation au comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances de la FTQ, sans cette préparation de tous les acteurs, une telle révolution

dans le domaine de la consommation de substances psychoactives cause un réel casse-tête pour toutes et tous. Or, sans cette information, il est difficile de mettre en place les ressources, financières, organisationnelles et humaines, nécessaires à cette déjudiciarisation.

Selon lui, l'enjeu principal demeure celui des personnes qui développent une dépendance pour qui cette consommation va au-delà d'une consommation dite récréative. Pour ces personnes, il est important que des services d'accompagnement, de santé et de traitements existent et soient accessibles facilement. Si l'on veut une réelle prise en charge de ce qui est en fait une maladie, le service de santé notamment doit être prêt à recevoir ces personnes, ce qui n'est pas le cas au moment où on se parle.

Lever les préjugés

Pour les membres du comité permanent alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances de la FTQ, qui réfléchissent à la question depuis quelques années, il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Par contre, il faudra préparer les milieux de travail à cette nouvelle réalité. Lorsqu'on parle de drogues, notamment les plus fortes, la barrière des préjugés et de la stigmatisation devient

Déjudiciarisation, décriminalisation et légalisation... comment s'y retrouver ?

La **déjudiciarisation** est une mesure qui implique que le système de justice est toujours impliqué, mais opte pour un traitement alternatif de l'infraction de possession simple de drogue. Par exemple, ne pas poursuivre si le cas n'implique pas le crime organisé, la revente ou un acte criminel. Autrement dit, on ferme les yeux.

La **décriminalisation** implique, quant à elle, une absence de sanctions. En revanche, les forces policières sont invitées à diriger les utilisatrices et utilisateurs vers des ressources de santé et de services sociaux. C'est la formule retenue par la Colombie-Britannique.

La **légalisation** de son côté change le cadre légal. Cela permet à l'État d'encadrer la production, la distribution et l'usage des drogues. C'est le cas du cannabis au Québec.



rapidement une entrave importante pour les personnes dépendantes.

Ce comité travaille activement, avec le réseau des personnes déléguées sociales, à préparer les membres de ce changement de paradigme face à la possession et à la consommation des drogues. La première étape est la levée des préjugés envers les personnes consommatrices. Le choix des mots est important quand on constate qu'une consœur ou un confrère souffre d'un problème lié à la consommation de substances psychoactives. Que ces dernières soient légales ou pas, qu'elles soient douces ou pas, elles ne doivent pas servir à stigmatiser la personne.

L'utilisation de termes péjoratifs ou stigmatisants n'aide en rien la personne à chercher de l'aide, à échanger sur sa consommation ou à trouver des solutions afin de réduire les conséquences de l'utilisation de substances.

« As-tu besoin d'aide », « Je suis là pour toi », « Viens me voir si tu as besoin de parler » : des petites phrases qui soulagent du poids des mots. Les personnes déléguées sociales dans les milieux de travail sont là pour soutenir et aider. Pour en savoir plus, consulter la page Web de la campagne *Légales ou pas. Douces ou pas. Tes*



paroles me blessent. ftq.qc.ca/5-mots. ■

Prendre soin de l'autre

En mai dernier, le projet *Je prends soin de toi* mis sur pied par le Conseil régional FTQ Estrie et le réseau des déléguées sociales et délégués sociaux de l'Estrie a permis d'amasser en six semaines quelque 3500 \$ de produits de soins corporels et 2000 \$ en chèques-cadeaux pour les personnes sans-abri.

En juin dernier, ils ont donc remis tous les produits recueillis à la Coalition Sherbrookoise pour le travail de rue, ainsi que des chèques-cadeaux de pharmacies, du restaurant Au Roi du Coq Rôti, du Super C, d'IGA et du Tim Hortons, et 150 repas à La Chaudronnée de Sherbrooke.

Un grand merci à toutes les sections locales, ainsi qu'à tous les travailleurs et travailleuses qui ont répondu à l'appel et qui, ensemble, ont fait une différence! ■



Dossier spécial sur la vie chère

**« Il y a moins de
logements qu'avant ! »**

**« La crise du logement, c'est
une affaire de Montréal. »**

**« Dans mon temps,
je pouvais me trouver un
petit 4 ½ pas cher. Il faut
juste chercher un peu. »**

**« Si c'est trop cher
à loyer, les jeunes
ont juste à s'acheter
une maison. »**

**Ces affirmations,
quoique familières,
présentent une
vision déconnectée
d'une réalité bien
plus difficile.**

**Dans ce dossier
spécial, *Le Monde
ouvrier* a choisi de
braquer les projecteurs
sur la crise de la vie
chère : non seulement
pour démystifier ces
raccourcis faciles,
mais pour explorer des
solutions ambitieuses
et nécessaires face
à une situation aussi
déplorable. Car il ne
s'agit pas seulement
de logements, mais
d'un modèle de
société qui dérape.**



FABIANA MARIN

La vie chère

La forte inflation des dernières années recule enfin. La Banque du Canada a même commencé à réduire son taux directeur face à une économie qui tourne de plus en plus au ralenti. Malgré une hausse du chômage, la situation est loin d'être comparable à celle des années 1980 où le taux de chômage a déjà atteint 12%. Même si les données sur l'économie et l'emploi semblent encourageantes à première vue, l'impression que les Québécoises et les Québécois se portent mal demeure persistante. Les signaux d'alarme sont devenus trop nombreux pour être ignorés.

L'insécurité alimentaire est en hausse et les banques alimentaires font état d'un nombre record de demandes parmi lesquelles de plus en plus de personnes qui occupent un emploi. En quelques années, la crise de l'habitation s'est exacerbée avec une forte augmentation du prix des loyers et un taux d'inoccupation extrêmement bas. Des Québécoises et des Québécois doivent faire des choix impossibles, comme celui de couper ses

médicaments en deux ou de sauter des doses. Du côté des syndicats, les membres réclament avec raison que leurs salaires soient augmentés pour tenir compte de la hausse du coût de la vie.

« Pendant des années, la FTQ s'est battue pour augmenter le salaire minimum, relate la présidente de la FTQ, Magali Picard. Même si demain matin, le salaire minimum passait à 21\$, on ne réglerait pas le problème.

Pour plusieurs travailleuses et travailleurs, ce ne serait pas suffisant pour joindre les deux bouts ». Au cours des derniers mois, les deux dirigeants de la centrale ont parcouru plusieurs régions du Québec pour aller à la rencontre de personnes qui sont au front de la hausse du coût de la vie. Les hommes et les femmes qui s'occupent des moins nantis de la société québécoise ont confirmé la gravité de la situation. Les Québécoises et les Québécois n'y arrivent plus et la souffrance humaine

est plus visible que jamais, particulièrement dans les centres urbains.

Ce dossier spécial du *Monde ouvrier* s'intéresse à la vie chère et plus particulièrement à la crise de l'habitation. Cette question trône au sommet des préoccupations du moment. Dans nos discussions avec les personnes œuvrant au sein des groupes communautaires, tout partait ou se rapportait au logement. Les dysfonctions actuelles du marché avec des prix indécents et une cruelle

rareté ont un impact sur le bien-être collectif et individuel des Québécoises et des Québécois. Le logement n'est pas le seul problème associé à la vie chère, mais il s'agit d'un

des plus urgents à régler. *Le Monde ouvrier* a ainsi voulu explorer des pistes de solution pour régler cette crise intolérable dans une société aussi riche que le Québec. ■

MYTHE N° 1

La crise du logement, c'est une affaire de Montréal.

Pas vraiment. Le taux d'inoccupation dans le marché locatif est de 1,3% dans tout le Québec en octobre 2023, de 1,5% à Montréal, de 1,3% au Saguenay et à Sherbrooke, de 1,1% à Gatineau, de 0,9% dans la ville de Québec, de 0,5% à Drummondville et de 0,4% à Trois-Rivières.



CASADEL FILMS

L'habitation ne se porte pas bien

Au moment d'écrire ces lignes, l'Indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 2% en août 2024 comparativement à août 2023¹. Même si cela peut sembler encourageant, les ménages locataires n'ont pas connu de répit face à l'inflation. En effet, les prix des loyers ont augmenté de 8,6% sur la même période. Le taux d'inoccupation demeure très bas dans la plupart des villes du Québec, particulièrement pour les loyers abordables. Chaque année, le 1^{er} juillet est de plus en plus difficile avec de nombreux ménages incapables de se trouver un logement. Les campements de personnes en situation d'itinérance se multiplient et certaines municipalités n'ont d'autre réponse que de les démanteler alors que ces personnes n'ont nulle part où aller.

Comme le constate Véronique Laflamme, porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), la crise du logement a progressivement pris des proportions de plus

MYTHE N° 2

Il y a moins de logement qu'avant!

Faux. Selon l'IRIS, l'offre résidentielle a augmenté au même rythme que celle de la population, malgré une diminution de l'accès et de l'abordabilité au logement locatif principalement pour les ménages à faibles et modestes revenus.

en plus alarmantes. « Avant même la crise des dernières années, il y avait déjà des milliers de ménages locataires qui vivaient une crise mois après mois, rappelle-t-elle. Ce n'est pas nouveau, mais ce qui est particulier c'est que, dans toutes les régions du Québec, il y a des pénuries. Cette rareté extrême vient mettre une pression importante et ça appauvrit des locataires qui se pensaient à l'abri. Compte tenu de l'absence d'un contrôle obligatoire des loyers, on voit le prix

des loyers augmenter en flèche. On voit des ménages discriminés qui n'ont plus accès au logement et c'est sans compter les rénovictions qui se multiplient. »

Chantal Bertrand est conseillère régionale à la FTQ dans les régions de Lanaudière et des Laurentides. En l'espace de quelques années, elle a vu la situation se détériorer et l'itinérance exploser, particulièrement à Saint-Jérôme où se trouve le conseil régional FTQ. « Les personnes qui

perdent leur appartement n'ont plus beaucoup de possibilités pour se reloger, explique-t-elle. Les appartements en deçà de 1500\$ par mois n'existent presque plus dans les Laurentides et le marché des maisons à vendre est devenu exorbitant. Dans le stationnement près de notre bureau, une mère a dû rester dans sa voiture avec ses deux enfants parce qu'elle n'arrivait pas à trouver un

appartement à la hauteur de son budget. Cette crise de l'itinérance touche tout le monde, ce n'est pas juste ceux et celles qui ont des problèmes de consommation ou de santé mentale. »

Après avoir nié son existence, le gouvernement de la CAQ a finalement reconnu du bout des lèvres qu'il y avait bel et bien crise. Pourtant, cette reconnaissance tardive ne s'est pas traduite par des mesures structurantes.

Selon les personnes rencontrées par les dirigeants de la FTQ cet été, le dernier budget n'a pas suffisamment entraîné de hausses d'investissements pour le logement social et communautaire. On a même assisté à des reculs avec la fin du programme AccèsLogis qui visait la construction de logements sociaux ou la fin des cessions de bail avec l'adoption du projet de loi n° 31, *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation*.

« Le gouvernement doit se réveiller et comprendre, exhorte Alexandre Cadieux, coordonnateur du Comité logement Bas-Saint-Laurent. Ce n'est pas idéologique, c'est humain. Le monde, y'en peuvent plus. Chaque jour, je reçois un appel avec quelqu'un qui a des idées noires. Pas juste en détresse. Ces personnes ont des idées suicidaires et parlent que ça va finir là. » ■

MYTHE N° 4

L'immigration est à la base du problème

La crise du logement est surtout liée au déficit de construction de logements sociaux, aux difficultés d'accès à la propriété, au nombre croissant de locations à court terme sur des plateformes comme Airbnb, à la facilité de conversion de logements en condos et aux évictions de plus en plus nombreuses. Les personnes immigrantes, quant à elles, constituent une faible portion de la nouvelle demande pour des logements

MYTHE N° 3

Si c'est trop cher à loyer, les jeunes ont juste à s'acheter une maison.

Le prix médian d'une maison unifamiliale au Québec s'élève en août 2024 à 443000\$ en hausse de 7% par rapport à 2023. Les hausses de prix sont notamment attribuables à une demande plus forte que l'offre. De plus, avec la hausse des taux d'intérêt, la mise de fonds requise, il est reconnu que l'accès à la propriété est de plus en plus difficile pour les jeunes.



La présidente de la FTQ, Magali Picard, en discussion avec la porte-parole du FRAPRU, Véronique Laflamme.

CASADEL FILMS

1. Calculs FTQ, Statistique Canada, Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé, Tableau 18-10-0004-01

Logement et emploi vont de pair

À une certaine époque, des dirigeants de la FTQ expliquaient que la centrale s'était donné trois priorités : l'emploi, l'emploi et l'emploi. Elle continue d'être obsédée par cette question. Dans un contexte de hausse du coût de la vie et de chômage relativement faible, la qualité des emplois devient aussi importante que leur quantité.

La crise de l'habitation, avec des prix élevés et la rareté de l'offre de logements à prix raisonnable, entraîne des conséquences sur l'emploi, les deux marchés étant fortement liés. Pour certaines travailleuses et certains travailleurs, les difficultés à dénicher un logement abordable et décent viennent affecter leur capacité à occuper un emploi, même bien rémunéré. Avec les prix élevés des loyers, déménager devient plus risqué surtout si on dispose d'un logement qui correspond à la capacité de payer. Il est

normal d'avoir certaines réticences à accepter un emploi dans des villes où le prix des appartements et des maisons est élevé, surtout si le taux d'occupation est faible. Celui-ci peut se rapprocher de 0 % dans certaines municipalités. Plusieurs articles de journaux font état des difficultés des entreprises à recruter de la main-d'œuvre en raison du manque flagrant de logements. Certaines d'entre elles doivent même se lancer en immobilier pour continuer d'opérer. En outre, les prix élevés font en sorte que

les travailleuses et les travailleurs doivent parfois s'éloigner de leur milieu de travail, ce qui entraîne une augmentation des temps et des coûts de déplacement.

Cette situation pourrait entraîner d'autres conséquences extrêmement néfastes. Dans les villes américaines inabornables, comme San Francisco, les travailleuses et les travailleurs n'ont tout simplement plus les moyens d'habiter à proximité de leur lieu de travail. Si la crise de l'habitation se poursuit, on peut s'attendre à une pénurie de main-d'œuvre accrue pour les services publics¹.

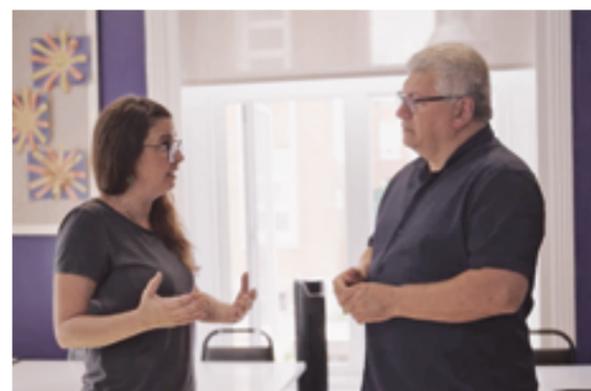
Plusieurs régions, comme l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord, font actuellement face à de graves pénuries de

personnel dans le réseau de la santé et des services sociaux, lesquelles mettent en péril les services auxquels ont droit les citoyennes et les citoyens. Karine Cabana, conseillère au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), a été impliquée de près dans les négociations pour mettre sur pied des équipes volantes afin de limiter le recours aux agences privées de placement. « Jamais dans les négociations on a abordé la disponibilité de logements comme une des causes de la pénurie dans ces régions, explique-t-elle. Cela dit, ça ne prend pas de grandes analyses pour comprendre qu'il manque sérieusement de logements sur la Côte-Nord. On a beau vouloir faire venir des infirmières ou des préposées aux bénéficiaires, mais il va falloir trouver un endroit où les loger. C'est clair que la crise du logement est un frein dans la recherche d'une solution permanente. » ■

1. <https://abc7news.com/san-francisco-teachers-affordable-housing-sfusd-cost-of-living/14005317/>

Une insécurité alimentaire inacceptable

En rencontre avec l'organisme Le Pignon bleu l'été dernier, le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc, s'est entretenu avec sa directrice générale Roseline Roussel. « On n'a jamais vu une situation comme on la vit en ce moment, confie-t-elle. La moitié des gens qui nous fréquentent, ce sont des travailleuses et des travailleurs au salaire minimum alors qu'avant la pandémie c'était environ 10%. Tu travailles 40 heures par semaine, pour finalement ne pas être capable de te loger et te nourrir. Ces gens-là travaillent très fort. Les familles font du mieux avec ce qu'elles ont, mais elles n'y arrivent pas. Une petite de 7 ans est venue nous voir avec son argent de poche parce que sa mère n'avait plus les moyens de payer le montant de 1,60\$ pour un dîner fourni par notre organisme. Ça n'a aucun sens qu'une enfant doive supporter ce poids-là. On en voit beaucoup d'histoires comme ça. C'est inacceptable que le gouvernement accepte ça. » ■



Le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc, lors de sa rencontre avec la directrice générale du Pignon Bleu, Roseline Roussel.

Les solutions à la crise de l'habitation

Malheureusement, il n'existe pas de solution unique pour régler rapidement et durablement la crise de l'habitation. Pour la FTQ, une véritable sortie de crise débute par une prise de conscience collective sur la reconnaissance du droit au logement.

Tant et aussi longtemps que les gouvernements continueront de privilégier les intérêts financiers et le droit à la propriété au lieu des besoins humains, cette crise ne se réglera pas. Rapidement, les gouvernements doivent renforcer les droits des locataires. À cet égard, des mesures pourraient être rapidement mises sur pied. Un fort consensus

existe concernant l'efficacité d'un registre des loyers pour limiter les hausses abusives. Un tel outil a déjà été développé par l'organisme Vivre en ville et pourrait être rapidement utilisé s'il y avait volonté politique de la part du gouvernement. Les dysfonctionnements du Tribunal administratif devraient aussi être corrigés afin d'assurer un véritable accès aux

services et à la justice ainsi que de garantir un contrôle des loyers.

Face à l'ampleur de la crise, l'heure est peut-être venue de formaliser la défense des intérêts collectifs des locataires à l'instar de ce que font les syndicats. Déjà, des groupes de locataires ont mené des luttes héroïques, mais extrêmement exigeantes, contre des tentatives d'évincement. Cela dit, il n'existe pas de mécanisme formel pour leur garantir un droit d'association incluant celui de négocier avec son propriétaire. Encore une fois, certains États américains progressistes pavent la voie à de telles solutions. En 2022, le gouvernement local de San Francisco a adopté une loi qui accorde un droit d'association aux locataires¹. Pour tout immeuble comprenant plus de cinq unités, les locataires peuvent former une association si la majorité des résidentes et des résidents y consentent. Cette association peut informer ses membres et organiser des assemblées. Les propriétaires ont l'obligation de discuter de bonne foi

1. <https://www.sf.gov/news/new-legislation-tenant-organizing-and-tenant-associations>

MYTHE N° 6 Pour régler la crise, il suffit d'augmenter l'offre en facilitant la construction au privé.

Il faut construire plus d'habitations, oui, mais surtout des logements sociaux et à prix modique. Le privé n'a jamais pu fournir suffisamment de logements abordables et en bon état pour les personnes à faible revenu.

avec l'association et doivent assister à une de leur rencontre au moins tous les trois mois. Le non-respect du droit d'association des locataires par le propriétaire peut même servir de motif à une réduction de loyer! Une association de locataires s'est appuyée sur ce nouveau cadre légal pour faire la grève des loyers, ceux-ci étant versés en fiducie le temps des moyens de pression, afin de forcer le propriétaire à régler les problèmes d'insalubrité de l'immeuble². Si les syndicats savent bien une chose, c'est que la force du nombre fait toute la différence devant un adversaire de taille. Plusieurs appellent également à limiter la spéculation immobilière, à démarcher le logement et à considérer l'habitation comme un

2. <https://onlabor.org/january-16-2024/>

bien essentiel. Autrement dit, il faut cesser de considérer une maison ou un immeuble comme une façon de faire de l'argent ou d'accumuler de la richesse. En priorité, il apparaît fondamental de construire massivement des logements sociaux et communautaires, ce qui nécessite des investissements de la part des deux paliers de gouvernement.

À cet égard, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) propose de doubler la part de ce type de logement en 15 ans. Le documentaire *Le dernier flip*³ relatait entre autres l'expérience de la ville de Burlington avec les fiducies foncières communautaires comme solution pour maintenir l'abordabilité en habitation. Il y aurait

3. <https://ici.tou.tv/le-dernier-flip-demarcher-l-immobilier>

également lieu de serrer la vis aux plateformes comme Airbnb qui retirent des logements du marché locatif.

Ce ne sont pas les solutions qui manquent pour s'attaquer à la crise. Ce sont plutôt les embûches politiques qui risquent d'être fort nombreuses. Lorsque le Parti libéral du Canada a augmenté le taux d'inclusion du gain en capital dans son dernier budget, plusieurs propriétaires sont montés aux barricades pour dénoncer une mesure pourtant juste et équitable. En 2022, la proposition progressiste de Québec solidaire d'imposer davantage la richesse n'a pas été bien reçue par tout le monde.

La crise de l'habitation fait déjà des gagnants et beaucoup trop de perdants. Des débats de société devront avoir lieu sur les solutions à mettre de l'avant et surtout pour remettre en question les privilèges trop longtemps détenus par une minorité. Chose certaine, toute stratégie sérieuse devra être ambitieuse et prévoir des investissements. Dans tout ça, qui devra payer la facture? Les ménages locataires qui font déjà les frais de cette crise ou tous les acteurs qui en ont tiré des bénéfices immenses? ■

MYTHE N° 5

Dans mon temps je pouvais me trouver un petit 4 1/2 pas cher. Il faut juste chercher un peu.

Dans les grands centres au Québec, le loyer moyen pour un deux chambres à coucher s'élevait à 1 042 \$ en octobre 2023 selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Cela dit, les prix des loyers sur le marché sont beaucoup plus élevés. D'après le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), le loyer moyen demandé sur Kijiji pour un 4 1/2 était de 1504 \$ en 2023. Sur le site Rentals.ca, le loyer moyen demandé en septembre 2024 pour un deux chambres à coucher au Québec était de 2 168 \$! Et tout le reste n'est pas encore payé: téléphone, chauffage, épicerie.

Les syndicats ont un rôle à jouer

Par l'action politique et des revendications pour de meilleures lois et des investissements massifs pour le logement social et communautaire, les syndicats jouent déjà un rôle pour régler la crise de l'habitation.

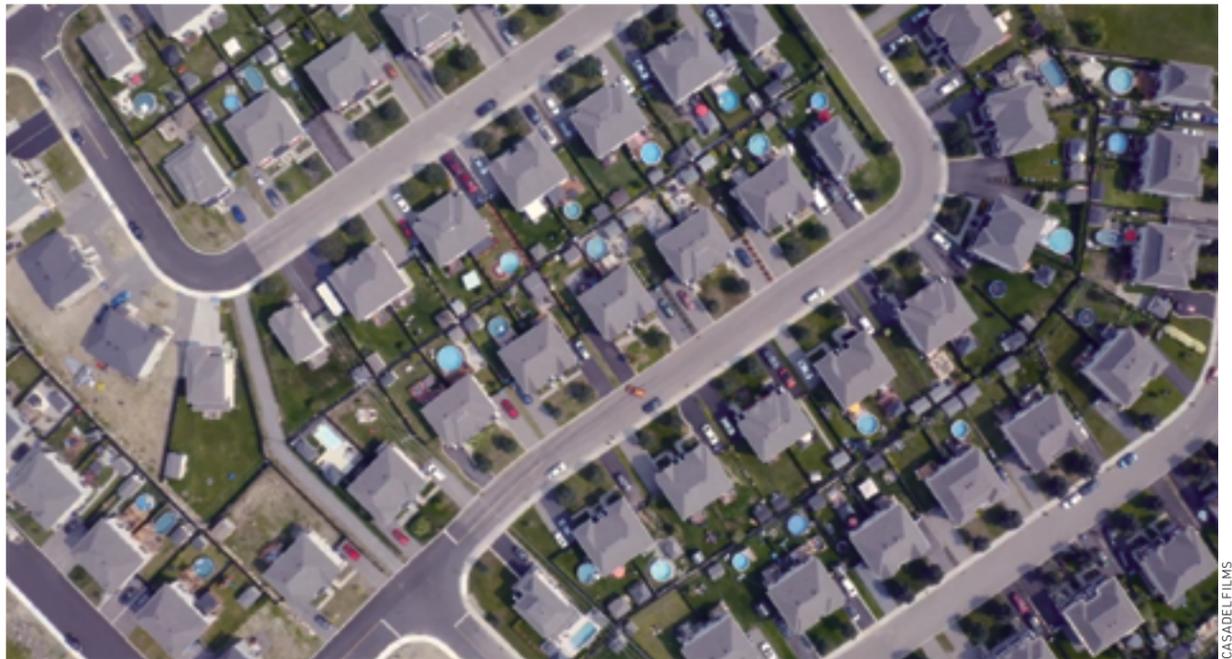
Cela dit, cet enjeu doit redevenir une priorité pour le mouvement syndical et des pressions politiques doivent s'exercer à Ottawa, à Québec ainsi que dans chaque municipalité. Bien qu'il revienne d'abord aux gouvernements de régler cette crise, les syndicats disposent de leviers d'action qu'ils peuvent mobiliser dès maintenant, particulièrement grâce à la négociation collective. Face aux difficultés de leurs membres, de plus en plus de syndicats aux États-Unis abordent la question du logement lors du renouvellement des conventions collectives. Voici quelques exemples de ces innovations syndicales.

Dans le secteur de l'éducation, certains syndicats exigent la conversion de bâtiments inutilisés pour loger leurs membres ou les familles d'élèves qui ne disposent pas d'un logement adéquat¹. Dans d'autres cas, on demande la cession de

certains terrains vacants pour y construire du logement social. De telles demandes s'inscrivent dans un courant où les négociations doivent simultanément viser l'amélioration directe des conditions de travail, mais aussi le bien-être de la communauté.

Le *Culinary Workers Union Local 226*, qui représente des travailleuses et des travailleurs de casinos de la région de Las Vegas, a négocié un fonds pour le logement afin de favoriser l'accès à la propriété pour ses membres. Pour ce faire, le syndicat accorde un prêt sans intérêt pouvant atteindre jusqu'à 20 000\$, ce qui donne un coup de pouce pour la mise de fonds ainsi que tous les frais affé-

1. <https://drive.google.com/file/d/1hF5qenxpGnsdDjIEKG4TJmslji-Hcrfw/view>; <https://www.thenation.com/article/activism/chicago-teachers-union-homelessness/>



rents à l'achat d'une maison. Depuis son implantation en 2007, cette initiative a soutenu plus de 1700 membres du syndicat².

À Los Angeles, un syndicat de l'hôtellerie a proposé d'imposer une surtaxe de 7% sur les prix des chambres afin de construire du loge-

2. https://www.instagram.com/p/C8nh1YPI6An/?utm_source=ig_embed&ig_rid=8e6a312d-fe68-4f0f-a70a-facfc16a364d

3. <https://www.npr.org/2023/10/15/1205976886/a-hotel-workers-3-hour-commute-tells-the-story-of-las-housing-crisis-and-her-str>

ment social et fournir des prêts à très faible intérêt aux membres qui ont de la difficulté à payer leur loyer³.

En remontant plus loin dans le temps, on constate que les syndicats ont déjà été extrêmement ambitieux en matière de logement. Au Québec, la FTQ a proposé le projet Corvée Habitation afin de relancer la construction domiciliaire dans un contexte de ralentissement du secteur de la construction. Ce grand succès a pavé la voie au Fonds de solidarité FTQ, lequel collabore avec les acteurs du milieu pour favoriser la construction de logements commu-

nautaires et abordables. Aux États-Unis, des syndicats ont contribué à construire des immeubles afin de loger leurs membres et les populations les moins nanties. À New York, un syndicat de l'électricité a construit un complexe de 38 bâtiments (Electchester) en 1949, lesquels abritent encore des membres syndiqués. Partout dans le monde, les

syndicats et les forces progressistes ont contribué à la construction de logements sociaux et communautaires afin que le profit n'entre plus dans l'équation. Face à l'ampleur des défis et au laxisme des gouvernements, peut-être est-il temps pour les syndicats de s'impliquer plus activement dans la mise en œuvre de solutions à la crise de l'habitation. ■

Appel à toutes et à tous

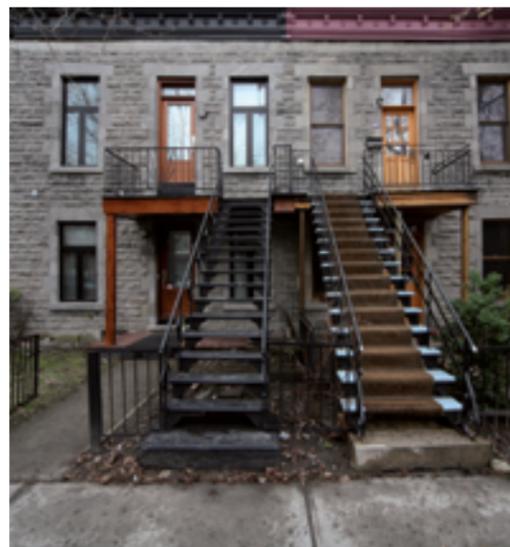
Est-ce que votre section locale ou votre syndicat a récemment négocié des clauses en lien avec le logement? Si oui, contactez le service de la recherche de la FTQ qui s'intéresse de près à ces questions (recherche@ftq.qc.ca).

Des inégalités de patrimoine

Non seulement les ménages locataires doivent subir les aléas du marché du logement, mais plusieurs vivent dans la pauvreté, car le paiement du loyer occupe une place disproportionnée dans leurs dépenses. Ces inégalités sont aussi présentes pour la richesse. L'observatoire des inégalités a également compilé des données qui montrent que les familles propriétaires disposaient en 2019 d'un patrimoine 20 fois plus élevé que celles qui sont locataires¹. L'augmentation des prix de l'immobilier des dernières années combinée à la hausse du prix des loyers viendra inévitablement accentuer ces inégalités de patrimoine entre propriétaires et locataires. ■



1. <https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2023/10/Les-inegalites-de-patrimoine-au-Quebec-Version-finale.pdf>



Documentaire à venir

Les rencontres que nos dirigeants ont faites cet été seront bientôt disponibles dans un documentaire à visionner sur nos réseaux. Lors de ces échanges, les personnes qui travaillent dans les milieux communautaires ont eu l'occasion d'expliquer ce qu'elles observent sur le terrain depuis quelques mois. Le constat est inquiétant; notre filet social se fragilise dangereusement. Si vous souhaitez en savoir plus sur la vie chère et ses impacts, suivez-nous sur nos différentes plateformes. ■

La vie chère vue par les syndicats affiliés

Anny Gilbert, conseillère au SFCP. Elle œuvre dans cinq secteurs (transport, municipal, santé, mixte, incendies) et dans plusieurs régions (Saguenay-Lac-Saint-Jean et Nord-du-Québec).

« Pendant de nombreuses années, on a obtenu du 2% à 2,5% par année d'augmentations salariales. Il n'y a pas eu d'enrichissement. Les membres ont donc des attentes élevées sur le plan monétaire et ils nous les manifestent. Mais pour obtenir de bonnes hausses salariales, il faut de la solidarité. Les membres l'ont bien compris et ça a donné des résultats grâce à la mobilisation des exécutifs et des membres. Ça a été positif pour la vie syndicale.

La dynamique de négociation a vraiment changé. On a des arguments qui sont justes parce que, comme tout le monde, on subit l'augmentation des prix quand on fait notre épicerie et qu'on paie notre hypothèque. Les employeurs sont conscients que des ententes sont rejetées malgré de bonnes augmentations et que c'est

la réalité des milieux de travail. C'est sans compter que l'inflation est venue empirer les difficultés de rétention du personnel chez certains employeurs parce que les salaires ne sont pas attractifs. »

Marc-André Paré, représentant national au service au Bureau de Trois-Rivières pour Unifor

« Les membres sont déterminés à aller chercher des offres satisfaisantes. Je suis allé chercher plusieurs mandats de grève à 100% ou proche de 100%. Quand l'employeur fait des offres salariales très basses, ils se disent que c'est ça qu'ils auraient eu s'ils n'étaient pas syndiqués. Ceux qui ne comprenaient pas à quoi servait un syndicat le comprennent un peu plus aujourd'hui.

Un de nos groupes est en grève depuis 16 semaines parce que les membres veulent un rattrapage salarial pour les trois grosses années d'inflation. Pendant le conflit, certains ont trouvé des jobines en attendant, mais d'autres se sont trouvés des emplois permanents. C'est un réel enjeu. »

Michel Thivierge, représentant syndical attiré à la négociation, Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 500 (TUAC-500)

« Les prix augmentent de partout : le logement, l'essence, le panier d'épicerie et le transport. Je me promène beaucoup pour mon travail et c'est rendu une réalité à la grandeur du Québec. Se trouver un logement, c'est tout un défi. Et devenir propriétaire c'est devenu impensable avec les prix de l'immobilier.

On est dans le secteur alimentaire, mais aussi dans la transformation alimentaire, le secteur bancaire et l'hôtellerie. Peu importe le secteur, les gens sont inquiets de la perte du pouvoir d'achat. Même si l'inflation a commencé à descendre, ils ne voient pas la différence. Les salaires n'ont pas toujours suivi l'inflation des années de la pandémie et il y a une volonté pour un rattrapage salarial afin de maintenir le pouvoir d'achat. » ■

CÔTE-NORD ET BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Une tradition de plus de 30 ans

La traditionnelle rencontre des permanentes et permanents des syndicats affiliés à la FTQ de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine s'est tenue à Sept-Îles les 4 et 5 septembre dernier. Ces rencontres sont l'occasion pour les conseillères et conseillers de se retrouver et d'échanger sur leurs enjeux, de partager leurs bons coups, de s'informer sur des sujets variés et de discuter des dossiers régionaux.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le Syndicat des Métallurgistes, le Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau (SEPB) et la FTQ-Construction étaient de la rencontre cette année, de même que la présidente de la FTQ, Magali Picard, qui a profité de cet événement pour mieux

« ON A UN RÉEL PROBLÈME D'HÉBERGEMENTS POUR NOS MEMBRES QUI SONT PRÊTS À PRÊTER MAIN FORTE DANS LES MILIEUX OÙ LA PÉNURIE SE FAIT RESENTIR. LA FTQ SE MET EN ACTION. ON S'EST ENGAGÉ, AVEC LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ, À INVESTIR 300 MILLIONS AFIN DE BÂTIR DES LOGEMENTS ABORDABLES EN RÉGION AU COURANT DES TROIS PROCHAINES ANNÉES. »

- Magali Picard, présidente de la FTQ



s'imprégner de la réalité de la région et du travail des conseillères et conseillers.

Les personnes présentes ont également pu assister à de nombreuses présentations, notamment sur les investissements des Fonds régionaux FTQ dans les deux régions avec Philip Blouin, les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires avec Yanick Proulx du Fonds de solidarité de la FTQ, les États généraux sur le syndicalisme avec Colin L'Érigger du service

de la recherche de la FTQ, ainsi que la santé et la sécurité et les personnes déléguées sociales avec François Ouellet du service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ.

Le conseiller régional FTQ de l'Outaouais, Jean-Philippe Grenier, était présent à cette édition pour s'inspirer afin de reproduire une rencontre similaire dans sa région.

La présidente de la FTQ, Magali Picard, en a profité pour faire un tour à l'émission

matinale de la radio de Radio-Canada. Elle a entre autres abordé les enjeux des équipes volantes en santé, les risques des formations à rabais dans les métiers de la construction, ainsi que la pénurie de logements qui touche grandement les régions et de l'aide que le Fonds immobilier peut apporter.

« On veut que les gens s'installent en région et participent à l'économie locale, mais pour se faire, le gouvernement doit travailler à rendre nos régions

plus attirantes », a conclu la présidente. ■



ENVIRONNEMENT

LA FTQ À LA COP 29

Pour forger une transition juste

Du 11 au 22 novembre prochain, la FTQ sera présente à Bakou en Azerbaïdjan pour la 29^e Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP29). Pourquoi le mouvement syndical s'implique-t-il dans ces négociations internationales ? La réponse est simple : notre avenir en dépend.

La FTQ est la seule fédération syndicale canadienne reconnue officiellement au sein de la Convention-cadre. Cela donne à la centrale un levier unique pour influencer les décisions mondiales qui auront un impact direct sur les emplois, les conditions de travail et les communautés. Ignorer cette opportunité serait laisser les gouvernements, les lobbyistes pétroliers et ceux du monde des affaires décider seuls de notre sort. Et ça, nous ne pouvons pas l'accepter.

Les gouvernements tentent d'inciter le secteur industriel à diminuer ses gaz à effet de serre (GES). Pour atteindre cet objectif, les employeurs devront opérer des changements majeurs. Sans l'implication du mouvement syndical, rien ne garantit

que ces transformations ne se feront pas au détriment des travailleuses et travailleurs.

Le rôle de la FTQ est d'assurer que la transition énergétique se fasse de manière juste et durable. Cela signifie que les employeurs doivent investir non seulement dans de nouvelles technologies, mais aussi dans l'amélioration des conditions de travail et la formation. La FTQ refuse que la facture de cette transition soit payée par les travailleuses et travailleurs.

C'est pourquoi la présence de la FTQ à Bakou en Azerbaïdjan est incontournable. Pour défendre les intérêts des travailleuses et des travailleurs, pour s'assurer que leurs réalités soient prises en considération et pour garantir que

la transition socio-économique est une opportunité d'amélioration pour toutes et tous.

Participez aux discussions sur le climat

Votre soutien est indispensable. Grâce à la plateforme interactive *Dialogues pour le climat*, obtenez toute la programmation afin de suivre en direct l'avancement des négociations par

REFUSER D'ASSISTER À CES NÉGOCIATIONS SERAIT COMPARABLE À IGNORER UNE TABLE DE NÉGOCIATION POUR UNE CONVENTION COLLECTIVE OU REFUSER DE VOTER SUR UNE ENTENTE DE PRINCIPE. DE LA MÊME MANIÈRE, NE PAS ÊTRE PRÉSENTS AUX COP REVIENDRAIT À ABANDONNER NOTRE VOIX À DES LOBBYS DU PÉTROLE OU DES AFFAIRES DANS DES DÉCISIONS QUI FAÇONNENT L'ÉCONOMIE MONDIALE ET, PAR CONSÉQUENT, NOS MILIEUX DE TRAVAIL.

des webinaires quotidiens et prenez part aux discussions pour faire entendre vos idées lors d'ateliers virtuels tout au long de la COP.

Ne laissons pas les autres décider à notre place. Faisons en sorte que la transition climatique soit synonyme de justice sociale et de progrès pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs. Ensemble, nous pouvons influencer le cours des

choses et construire un avenir meilleur pour nous et pour les générations futures. ■

Les enjeux de la COP29

- ▼ **Place des travailleuses et travailleurs :** Comment s'assurer que les mesures d'atténuation et d'adaptation soient mises en œuvre de manière juste, en protégeant les emplois et en améliorant les conditions de travail ?
- ▼ **Ambition climatique à venir :** Quels seront les nouveaux objectifs pour limiter le réchauffement climatique ? Comment garantir qu'ils soient suffisamment ambitieux pour protéger la planète et les emplois ?
- ▼ **Nouvel Objectif Collectif Quantifié (NCQG) :** Comment financer de manière adéquate les efforts climatiques mondiaux ?
- ▼ **Finance climatique :** Comment les pays industrialisés aideront-ils les pays en voie de développement à s'adapter aux changements climatiques et à atténuer leurs pertes et dommages ?

Rendez-vous sur la plate-forme : www.dialoguespourleclimat.com/programme-cop29.



À la source

INNOVATION EN PRÉVENTION

De nouveaux outils

Au cours des derniers mois, les milieux de travail ont été transformés par divers changements, tant réglementaires que technologiques.

Ces évolutions ont modifié la nature des dangers auxquels sont exposés les travailleuses et travailleurs. Parmi ces transformations, l'introduction des véhicules électriques, les nouvelles normes d'exposition à divers contaminants et le contrôle des risques en espaces clos se distinguent particulièrement.

Pour aider à répondre à ces nouveaux défis, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) a financé et mené des recherches visant à fournir les connaissances nécessaires à la prise en charge de la prévention par les milieux de travail. L'IRSST a développé des outils visant à vulgariser les rapports de recherche et ainsi aider les milieux de travail, les représentantes et représentants en santé et sécurité du travail et les comités de santé et sécurité dans cette prise en charge.

Les véhicules électriques

De plus en plus présents sur les routes, les chantiers de construction et les lieux de travail, les véhicules électriques posent de nouveaux enjeux de sécurité, notamment pour les techniciennes et techniciens qui en font l'entretien, ainsi que les travailleuses et travailleurs qui en font la gestion et l'entreposage. Cette nouvelle réalité soulève de très nombreuses interrogations auxquelles l'IRSST tente de répondre par une FAQ.

Axé sur 5 grands thèmes, l'outil explore les différentes facettes de l'exposition aux risques professionnels. Des notions de base sur le fonctionnement du type de batterie utilisée à la gestion des unités défectueuses en passant par les risques électriques lors des réparations, il décrit de



façon simple et illustrée les enjeux de prévention.

Chariot élévateur et surfaceuse à glace au propane

Avec la troisième édition de ce guide, l'IRSST poursuit le travail de prévention des risques liés à l'utilisation du propane comme source d'énergie de différents véhicules utilisés en milieu de travail. L'exposition aux contaminants de l'air produits par la combustion interne des moteurs est depuis longtemps un risque pour les travailleuses et travailleurs.

Le guide explore les solutions permettant de réduire cette exposition. Substitution par des véhicules électriques, aménagement de l'aire d'entretien,

ventilation, etc., toutes les pistes sont explorées dans un langage simple et bien illustré.

La Boîte à gants

Parfois, l'élimination du danger à la source n'est pas possible, nécessitant l'utilisation d'équipements de protection individuelle, comme des gants. Afin d'aider les comités de santé et sécurité dans le choix des meilleurs gants pour la tâche à réaliser, l'IRSST a développé un outil Web, *La Boîte à gants*.

La sélection se fait à partir de nombreux critères comme le type d'exposition, le matériau composant le gant et même la gamme de prix. Simple et rapide, cet outil est le fruit de plusieurs travaux de recherche réalisés au cours des 15 dernières années. ■



Tous ces outils sont disponibles sur le site de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) dans la section *Guides et outils techniques et de sensibilisation* à l'adresse suivante : www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/guides-outils.



Les dîners-causeries en SST!

Chaque mois, le service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ vous invite à des dîners-causeries virtuels.

Pour les plaideuses et plaideurs

Venez partager vos expériences, posez des questions à vos consœurs et confrères des autres syndicats affiliés sur un dossier qui vous donne du fil à retordre ou tout simplement écoutez les stratégies qu'ils souhaitent mettre de l'avant dans un dossier. Ces dîners-causeries se tiennent le **dernier vendredi de chaque mois** sur la plateforme Teams.

Pour la prévention

Venez partager et échanger sur les enjeux en prévention que vous rencontrez dans vos milieux. Des conseillères et conseillers du service de santé et sécurité de la FTQ y seront pour vous aider à trouver des moyens d'agir et faire changer votre milieu de travail. Dans le contexte du régime intérimaire et des nouvelles modalités législatives, il est essentiel d'être solidaires. Ces dîners-causeries se tiennent le **premier vendredi de chaque mois** sur la plateforme Teams.



Pour connaître toutes les dates, visitez le site Web : ftq.qc.ca/sante-et-securite-du-travail. ■

Premier colloque des responsables en santé et sécurité du travail de la FTQ-Construction

C'est avec fierté que la FTQ-Construction a tenu, en septembre dernier, son premier colloque à l'intention des responsables en santé et sécurité du travail (RSS).

Ainsi, près d'une centaine de RSS provenant des quatre coins du Québec ont répondu à l'appel pour participer à cette journée conviviale d'échanges et d'apprentissages.

La présence des RSS sur les chantiers de construction fait partie

des mécanismes de prévention mis en place en 2023, afin de répondre aux besoins de la réforme de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST), par l'entremise de travailleuses et travailleurs formés pour favoriser la prise en charge de la santé et la

sécurité sur les chantiers. Pendant 40 ans, la FTQ-Construction a revendiqué leur présence sur les chantiers, c'est pourquoi ce grand colloque des RSS marquait de façon symbolique un énorme gain pour l'organisation et, surtout, pour les travailleuses et les travailleurs de l'industrie. Cette première édition du colloque fut un véritable succès! Les personnes participantes ont pu entendre la présidente

de la FTQ, Magali Picard, aborder l'importance de la présence des RSS sur les chantiers et la menace à la santé et la sécurité du travail causée par la montée des droites.

Un panel de discussion avec le ministre du Travail, Jean Boulet, a également captivé la salle et suscité de nombreuses questions concrètes sur l'industrie. Il y a également eu le D^r Georges, psychologue et conférencier, qui

a abordé les risques psychosociaux liés au travail, ainsi qu'Annie Landry, directrice du service de santé et sécurité du travail de la FTQ, qui a parlé de

l'action syndicale en prévention.

La FTQ-Construction restera mobilisée afin de faire de la prévention une de ses priorités! ■

« DEPUIS LEUR ENTRÉE SUR LES CHANTIERS, LES RSS ONT EU UN IMPACT POSITIF SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION, MAIS LA ROUTE EST ENCORE LONGUE! C'EST POURQUOI IL EST PRIMORDIAL DE BIEN ACCOMPAGNER ET FORMER LES RSS EN PLACE AFIN DE LES SOUTENIR DANS LEUR RÔLE ESSENTIEL SUR LES CHANTIERS. »

- Éric Boisjoly, directeur général de la FTQ-Construction



RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Agir davantage en prévention

Il suffit de se rappeler que c'est seulement en 2022 que les risques psychosociaux ont officiellement été mentionnés dans les lois sur la santé et la sécurité du travail pour réaliser à quel point ils ont fait l'objet d'une sous-indemnisation par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Une récente étude de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) intitulée *Le coût des lésions psychologiques*

au Québec vient rappeler que ces risques méritent toute l'attention des milieux de travail, particulièrement au chapitre de la prévention. Pour la période allant de 2014 à 2019, et sans compter les lésions qui n'ont pas été acceptées par la CNESST, le coût des lésions est évalué à plus d'un milliard de dollars, ce qui représente un coût moyen d'environ 120 000 \$ par lésion lorsque sont pris en compte les coûts humains et financiers. Pendant la même période, le nombre

de lésions acceptées annuellement a plus que doublé, passant de 1000 à 2000, et les coûts associés ont triplé. Les lésions psychologiques entraînent des coûts plus élevés chez les femmes et chez les travailleuses et travailleurs plus âgés. Les chercheurs estiment que ces chiffres continueront de s'accroître dans les années à venir, puisque si les lésions psychologiques ont un taux d'admissibilité inférieur aux autres types de lésions, ce taux a eu tendance à s'améliorer dans les cinq années à l'étude.

Ces chiffres illustrent la nécessité pour les milieux de travail d'agir davantage en prévention. Il est grand temps que les risques psychosociaux reçoivent le même degré d'attention que les risques physiques. ■



CASADEL FILMS

CONSTRUCTION

Dérives mortelles sur les chantiers: hausse du nombre de décès

Les derniers mois ont été particulièrement préoccupants en matière de santé et de sécurité du travail dans l'industrie de la construction québécoise. De trop nombreux décès – près de vingt – ont été causés par de graves accidents sur les chantiers de construction.

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a même lancé un appel à la vigilance en juin dernier, en rappelant «aux employeurs ainsi qu'aux travailleurs et travailleuses l'importance de prendre tous les moyens pour prévenir les accidents de travail».

À la FTQ-Construction, le message reste le même depuis des années : personne ne devrait avoir à subir la pression d'un employeur afin d'accepter des tâches mettant en danger sa sécurité et son intégrité physique. Et absolument personne ne devrait mettre sa vie en péril dans le cadre du travail. «Le laxisme en matière de santé et sécurité du travail des donneurs d'ouvrage est déplorable, qu'il s'agisse du gouvernement ou d'une entreprise privée», déplore le responsable en santé et sécurité du travail à la FTQ-Construction,

Simon Lévesque. Selon lui, «le manque de planification des travaux et la pression de productivité infligée aux travailleurs et travailleuses causent de graves accidents, et même des décès. C'est inadmissible.»

Parmi les causes les plus souvent citées, on compte la diminution des heures de formation initiale, entraînant un manque de connaissances sur les questions

de prévention, le manque de formation spécifique pour les gestionnaires, et surtout l'incessante quête de performance et de productivité sollicitée par les entrepreneurs. Bien que des directives et des mesures de protection soient mises en place, force est de constater que les travailleuses et travailleurs portent bien souvent – malgré eux – le poids de toutes les responsabilités liées à la santé et la sécurité du travail.

«Quel est le prix de la vie d'un travailleur ou d'une travailleuse de l'industrie de la construction au Québec? Il faut sérieusement poser la question aux associations patronales», conclut le directeur général de la FTQ-Construction, Éric Boisjoly. ■



En 2023, 210 travailleuses et travailleurs ont perdu la vie à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. De ce nombre, 68 personnes provenaient de l'industrie de la construction. Le 28 avril dernier, Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail, une centaine de personnes leur rendaient hommage.

FTQ

Les personnes déléguées sociales au cœur de la prévention ?

Depuis l'entrée en vigueur des modifications à la Loi sur la santé et la sécurité du travail en 2021, la prévention des risques psychosociaux est clairement nommée dans les obligations des employeurs. Il revient aux membres des comités de santé et sécurité de faire l'identification des risques et d'en faire une priorité. Quelle belle occasion de mettre à profit l'expérience et les connaissances des délégués sociaux et délégués sociaux (DS) dans cet exercice !

Les DS sont en première ligne pour observer et documenter les conditions de travail et les effets de l'organisation du travail sur leurs collègues et confrères. S'ils sont outillés pour écouter leurs pairs et orienter les personnes montrant des signes de détresse psychologique aux bonnes ressources, ils peuvent aussi contribuer à trouver les sources de cette détresse.

Les relations conflictuelles, le manque de reconnaissance



TABASKO

et d'autonomie, ainsi que la charge mentale sont des risques psychosociaux que les DS savent reconnaître dans leurs échanges avec les membres et qu'ils documentent pour améliorer les conditions de travail. Tout en respectant la confidentialité de leurs interventions, ils peuvent aider les représentantes et représentants en santé et sécurité (RSS) et les membres du comité de santé et sécurité dans leur travail.

Cette nouvelle possibilité d'intervention fait tranquillement son chemin. D'ailleurs, lors

de rencontres annuelles régionales des DS, notamment à Québec et au Saguenay, des échanges constructifs sur ce sujet portent à croire qu'il s'agit d'une mission possible.

Faisons-leur une place au sein des comités de santé et sécurité dans leurs milieux de travail et encourageons-les à devenir eux-mêmes des RSS. La réduction de la détresse psychologique et l'amélioration de la santé mentale des travailleuses et travailleurs exigent la contribution de toutes et tous, et les DS qui le souhaitent ont ce qu'il faut pour y contribuer. ■

Outil de recherche de jurisprudence

Mis en ligne en 2023, l'outil de recherche de jurisprudence disponible sur le portail de la SST permet à toute personne ou organisation d'avoir accès aux décisions les plus pertinentes en matière de droit du travail dans une perspective de défense et d'éducation des travailleuses et travailleurs du Québec. Il ne s'agit pas d'un outil de recherche pour rivaliser avec les sites de recherche plus traditionnels comme Soquij ou CanLii, mais plutôt un site pour mettre en valeur quelques décisions qui méritent d'être connues par nos différents réseaux de défense de victimes de lésions professionnelles ou par les syndicats affiliés. Il y a bien entendu un biais éditorial dans le choix des décisions mises sur le site ! L'outil



s'adresse aux personnes qui plaident devant les tribunaux administratifs et sera particulièrement utile lors des futures formations du réseau. Le site est mis à jour sur une base régulière. Pour l'instant, l'accent a surtout été mis sur les décisions en matière de santé et sécurité (LATMP), mais la base

de données sera bonifiée afin de couvrir à moyen terme les décisions qui touchent l'ensemble des lois du travail.

Pour visiter le site : jurisprudence-sst.ftq.qc.ca.



Journée du chandail orange

Pour comprendre l'importance de la *Journée nationale de la vérité et de la réconciliation*, il faut retourner en 1973. La petite Phyllis Webstad, une Secwepemc du Nord (Shuswap), alors âgée de six ans, achète avec sa grand-mère un nouveau chandail orange vif pour la rentrée scolaire. Comme sa grand-mère et sa mère, Phyllis Webstad a été arrachée à sa famille et envoyée dans un pensionnat. À son arrivée, on lui retire son nouveau chandail qu'elle aimait tant et la force à porter des vêtements différents.

Phyllis Webstad a raconté son histoire pendant la Commission de vérité et réconciliation. Ce chandail orange est alors devenu le symbole de la dépossession et de la douleur des enfants autochtones dans les pensionnats.

Le 30 septembre est donc devenu une journée de commémoration, d'éducation et de guérison face à la souffrance causée par ces institutions.

Le service d'actions féministes et d'équité salariale de la FTQ, en collaboration avec le comité Premières Nations, Métis et Inuits, a distribué des chandails orange de la FTQ illustrés par Alyssa Jérôme d'Uapaki Solutions Inc.!

En plus de participer à la marche organisée à Montréal (Tio'tià:ke) pour commémorer le

30 septembre, la FTQ a aussi mis ses drapeaux en berne et affiché un chandail orange dans la fenêtre de l'édifice Fernand-Daoust à Montréal pour témoigner de son soutien à la réconciliation avec les peuples autochtones et pour reconnaître les traumatismes intergénérationnels causés par le système de pensionnats. ■

La robe rouge : d'installation artistique à outil d'intervention

Le 4 octobre est la *Journée nationale de commémoration pour les femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées*. La robe rouge est devenue le symbole de cette journée de commémoration à la suite du projet artistique de l'artiste métisse multidisciplinaire Jaime Black. En 2014, elle a suspendu plus de 100 robes rouges de tailles différentes afin de susciter une réflexion sur les violences genrées et racistes dont les femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones sont disproportionnellement victimes.

Si vous souhaitez en apprendre, vous pouvez lire les récits de survivantes et de familles publiés dans le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ici : <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>.

Le 4 octobre, la FTQ a mis ses drapeaux en berne et accroché une robe rouge à l'entrée l'édifice Fernand-Daoust à Montréal.

Criminalisation du contrôle coercitif?

La violence conjugale et familiale est une préoccupation de longue date pour la FTQ, car elle nuit à la pleine participation des femmes au marché du travail et à leurs conditions de travail.

Le plus récent enjeu dans ce dossier concerne le contrôle coercitif. Un concept inconnu de plusieurs, quoique malheureusement très répandu, qui peut inclure un ensemble de gestes contrôlants de la part des agresseurs incluant des menaces, de la privation de nourriture, des règles et des interdictions, ainsi que du harcèlement et de la surveillance. Aux violences physique, verbale, psychologique, sexuelle et économique, le concept de contrôle coercitif ajoute la reconnaissance de la privation de liberté comme une forme de violence conjugale et familiale.

La criminalisation du contrôle coercitif semble prometteuse, mais repose sur des idées erronées sur l'efficacité du système judiciaire. Les expertes et experts rapportent que le Code criminel a peu d'effet dissuasif sur

les agresseurs. Le taux de signalement de la violence conjugale et familiale est bas parce que les femmes sont rarement prises au sérieux et souvent retraumatisées lorsqu'elles font un signalement. Les lois sont souvent instrumentalisées par les agresseurs pour nuire à la crédibilité de la victime. Dans le cas du contrôle coercitif, il y a un risque accru d'une telle instrumentalisation puisqu'il laisse une place plus importante à l'interprétation. Une telle instrumentalisation pourrait avoir des effets graves de marginalisation accrue chez les femmes noires, autochtones et racisées autochtones puisqu'elles sont les plus à risque d'être victimes du système de justice.

La FTQ estime donc que, malgré la pertinence du concept, il n'est pas néces-

saire de l'ajouter au Code criminel.

Et maintenant ?

La FTQ considère les effets qu'aurait la criminalisation sur l'ensemble des femmes afin de développer une position et posera des actions concrètes pour venir en aide aux survivantes et aux victimes.

La centrale interpellera les dirigeants politiques au provincial et au fédéral afin qu'elles et ils s'assurent de mettre en place d'autres mesures pour venir en aide aux femmes victimes et survivantes. La FTQ demande notamment que des formations sur le contrôle coercitif pour les différentes personnes intervenantes sociales et judiciaires soient offertes, qu'un comité de personnes expertes spécialisées en violence conjugale et familiale soit mis sur pied pour évaluer comment les risques associés à la criminalisation du contrôle coercitif peuvent être atténués et que des refuges et des logements abordables soient créés pour les femmes victimes et survivantes. ■

Changement au Bureau de la FTQ

C'est Nathalie Lapointe qui remplace Andréanne Samson à la suite de son départ à titre de vice-présidente représentant les femmes à la FTQ. Nadia Aristyl et Maryève Boyer, toutes deux vice-présidentes représentant les femmes, ont recommandé au Conseil général de procéder à son élection. Elle a donc été élue lors du Conseil général en mai dernier à Matane.



COURTOISE NATHALIE LAPOINTE UNIFOR

Nathalie est une militante active chez Unifor depuis le début des années 2000. Elle a occupé plusieurs fonctions dans sa section locale. Elle poursuit son travail syndical en se spécialisant sur les questions des droits de la personne. Nathalie siège également au conseil d'administration de la Fédération des femmes du Québec, de l'Institut national de santé publique ainsi qu'au conseil d'administration du Centre Option-Prévention TVDS. Dans la dernière année, Nathalie a eu le plaisir de suivre la formation du 30^e Collège FTQ-Fonds. C'est avec grand enthousiasme qu'elle entame ses travaux à titre de vice-présidente représentant les femmes à la FTQ.

Le FTQ et son comité d'actions féministes tiennent à remercier Andréanne Samson pour son implication au cours de son mandat. ■

La FTQ perd un grand militant

C'est avec une grande tristesse que nous apprenons le décès d'un fervent militant syndical et ex-collègue, qui a été le conseiller régional de la FTQ dans la région du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, Alain Harrisson, à l'âge de 67 ans.

« Sa générosité, sa disponibilité, son engagement à l'endroit des travailleurs et travailleuses de la région et des organisations de la société civile ont fait d'Alain un précieux collaborateur sur qui tous et toutes pouvaient

compter en tout temps. Alain a toujours été sur les premières lignes pour défendre les droits et la dignité des travailleurs et travailleuses. Nous ne pouvons qu'être fiers de tout le travail accompli au fil des ans par Alain. Merci pour ton engagement », ont déclaré la présidente et le secrétaire général de la FTQ, Magali Picard et Denis Bolduc.

Après une carrière au sein du Syndicat canadien des communications de l'énergie et du papier (SCEP), maintenant le syndicat Unifor, Alain a



FTQ

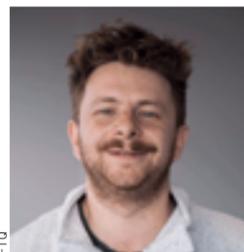
été conseiller syndical de la FTQ dans la région du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine de 1999 jusqu'à sa retraite en 2020.

À sa famille et à ses proches, la grande famille FTQ offre ses sincères condoléances. ■

MOUVEMENT DE PERSONNEL

David Francke-Robitaille

David s'est joint à l'équipe du service des communications de la FTQ à titre de conseiller l'été dernier. Pendant plus de sept ans, il a été un collaborateur précieux en tant que fournisseur de services pour la centrale. Il a conceptualisé, produit et dirigé des projets avec divers services de la FTQ, notamment l'éducation, la mobilisation, la santé et la sécurité, le réseau des délégués sociaux et délégués sociaux, ainsi qu'avec plusieurs syndicats affiliés. Il a d'ailleurs dirigé la création de projets vidéo, tels que les chroniques métiers du *Monde ouvrier* et la série *Ça va mal à shop*, développant ainsi une bonne compréhension des enjeux de la centrale. Connu pour sa rigueur, sa polyvalence et son engagement envers les valeurs syndicales, David apporte une expertise et une passion qui contribueront à notre mission. Bienvenue dans l'équipe, David! ■



FTQ

Guillaume Lévesque

Guillaume s'est joint à l'équipe de la FTQ, au printemps dernier, à titre de technicien à l'informatique. Après une première carrière dans le service à la clientèle pour le commerce de détail d'ici (Jean Coutu, Metro, Couche-Tard, SAQ). Il se redirige vers sa passion : l'informatique. Ce nouveau parcours, encore une fois pour des organisations nationales (Cascades, CIUSS, Collège Rosemont), le propulse à la FTQ. Fort de son expertise accumulée depuis plus de 20 ans, il compte faire résonner les valeurs des travailleuses et travailleurs du Québec et les résolutions des membres en soutenant chacun de ses collègues dans un quotidien qui est tout sauf routinier. Bienvenue à la FTQ, Guillaume! ■



FTQ

Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

Quelque 200 personnes ont participé au 33^e Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs de la FTQ en mai dernier. C'est la présidente, Magali Picard, qui a ouvert l'événement sur le thème *La clé de nos connaissances en droit du travail*.

Ce rendez-vous annuel a une fois de plus été l'occasion d'aborder les enjeux de l'heure dans le domaine, dont la protection



des renseignements personnels, les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires et la surveillance électronique dans le monde du travail.

Visitez la page Web du séminaire pour télécharger les présentations de toutes les conférencières et de tous les conférenciers à l'adresse suivante : ftq.qc.ca/seminaire-arbitrage-2024.

Vous y trouverez aussi la traditionnelle revue de la jurisprudence. ■



Mécanicienne de machinerie fixe

Rien ne prédisposait Nancy Truchon, originaire de Sayabec dans le Bas-Saint-Laurent, à devenir mécanicienne de machinerie fixe à l'usine près de chez elle. Pourtant, cette jeune femme vive et déterminée a su trouver sa voie dans un métier non traditionnel et exigeant.

L'usine Uniboard de Sayabec est spécialisée dans la fabrication de panneaux de bois pour les meubles et la construction. Nancy y travaille depuis plus de vingt ans, assurant la maintenance des systèmes de ventilation, de chauffage, de chaudières à vapeur, et bien plus encore. « Quand j'ai découvert ce métier, je me suis tout de suite sentie sur mon X. Ça fit vraiment avec ma

personnalité ! » confie-t-elle en riant.

La pulsation de la shop

L'usine fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par année. Chaque journée de travail commence par vider les réservoirs à cendres. « Pour obtenir les températures nécessaires au fonctionnement des machines, on brûle de l'écorce, ce qui crée beaucoup de résidus. », explique-t-elle. Ces cendres

s'accumulent et forment une sorte de roche, celles-ci doivent être enlevées pour ne pas affecter les performances des chaudières à vapeur. Nancy est aussi responsable des stations de pompage, des systèmes de feu et du maintien des températures des huiles et de l'eau de l'usine. Une description qui semble simple, mais qui cache une complexité et une tension quotidienne.

Travailler avec le feu

Le métier de Nancy comporte des risques importants et sa principale préoccupation, c'est sa sécurité et celle de ses collègues. Lorsqu'une situation d'urgence survient, l'usine doit être évacuée. « Je suis un peu comme la capitaine. Je suis dans



les dernières à sortir! », précise Nancy. Elle exerce un des métiers les plus dangereux de l'usine: « Je travaille avec le feu, avec des convoyeurs, avec de la vapeur sous pression... Le cadenassage est très important. Je n'ai pas le droit d'être dans ma tête. Je dois rester sur mes gardes, même après 21 ans de service! »

Au cours de ces nombreuses années de service, Nancy a vécu plusieurs situations de crise. Les pannes d'électricité sont probablement les plus dangereuses. En cas de défaut

ou de délais lors du démarrage des génératrices d'urgence, elle doit se dépêcher d'éteindre manuellement les feux qui alimentent les chaudières à eau chaude, une opération délicate et dangereuse. Nancy doit sécuriser l'usine pour éviter toutes surprises qui pourraient occasionner des explosions, ce qui demande une vigilance constante: « La circulation d'eau continue est cruciale. Si les pompes cessent, la chaleur augmentera dangereusement à des endroits du réseau faisant

« JE SUIS LE CŒUR DE L'USINE. TOUTES LES MACHINES ICI SONT ALIMENTÉES PAR MON TRAVAIL. »
- Nancy Truchon

monter la pression anormalement dans les conduits, les valves de sécurité ouvrent, et la vapeur bouillante envahit alors l'usine. Je travaille vraiment avec une bombe. »

Un leadership affirmé

Par sa rigueur, sa détermination et son sang-froid, Nancy a démontré que les femmes ont leur place dans ce métier traditionnellement masculin. « Je suis bonne dans ce que je fais parce que je suis une femme justement. Quand je suis arrivée ici, il a fallu que je prouve mes compétences dans un environnement principalement masculin. J'ai appris, travaillé dur, et développé mes compétences pour devenir la meilleure. À toutes les femmes qui se lancent dans des métiers non traditionnels, c'est un beau défi! Il faut être capable de s'affirmer et de faire sa place », conclut-elle.

Pour visionner la vidéo : ftq.qc.ca/mecanicienne-machinerie-fixe.



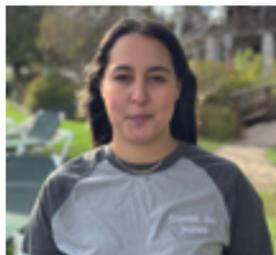
PAROLE AUX JEUNES

Les jeunes au fondement du mouvement syndical

C'est dans le cadre enchanteur de Mont-Tremblant qu'une centaine de militantes et militants de 35 ans et moins se sont réunis lors du Camp des jeunes de la FTQ en septembre dernier. Ce rendez-vous annuel permet aux jeunes de trouver leur place au sein du mouvement syndical, d'aborder les défis qu'ils rencontrent et de tisser des liens. *Le Monde ouvrier* a rencontré une jeune syndicaliste pour en apprendre davantage sur les enjeux qui la motivent.

Sara Naoual, syndiquée SEPB, est au Québec depuis six ans. « Le syndicat m'a permis de comprendre la culture québécoise. J'ai pu m'approprier cet outil pour défendre mes droits, car je vivais de la discrimination au travail. » Aujourd'hui, elle en est à son deuxième camp et compte bien en profiter jusqu'à ses 35 ans. « Chaque édition est

différente. Les cohortes changent et les ateliers sont toujours diversifiés et instructifs. » Elle considère le camp comme un espace privilégié pour apprendre et échanger, insistant sur l'importance des liens créés en dehors des ateliers : « Les échanges en soirée sont tout aussi enrichissants. C'est là qu'on tisse des liens avec différents affiliés. »



Sara Naoual

L'adhésion à notre mouvement

Sara souligne que l'un des grands défis pour les jeunes est la peur des représailles : « Beaucoup hésitent à s'impliquer par crainte des pressions des employeurs. » Elle met aussi l'accent sur la nécessité de mieux communiquer le rôle des syndicats : « Il faut montrer nos victoires, de manière simple et efficace pour attirer la relève. »

Malgré ces obstacles, Sara croit en l'avenir du mouvement syndical. « On est les leaders de demain, affirme-t-elle. Nos dirigeants actuels, qui font un travail remarquable, prendront leur retraite un

jour. Ces chaises si bien occupées aujourd'hui seront éventuellement à combler. Les jeunes doivent prendre soin du mouvement syndical pour le garder vivant et dynamique. »

Sara insiste sur l'importance d'apprendre des générations précédentes : « Il faut être à l'écoute et tirer des leçons de ceux qui ont l'expérience terrain. »

Son engagement repose sur une véritable

passion pour les valeurs syndicales. « On s'implique par conviction, parce qu'on a la flamme ! » Cette conviction s'exprime aussi lors des ateliers du camp, où la parole est encouragée. « Trouver sa place, faire reconnaître ses idées, lutter contre les changements climatiques et la montée de la droite sont des préoccupations qui nous lient. C'est important de faire des remue-méninges et de

rebondir pendant les discussions pour nourrir notre action syndicale », conclut-elle.

Sara est claire : l'engagement et la solidarité restent les piliers qui font vivre le mouvement syndical. Pour elle, le syndicat est plus qu'un simple outil de défense des travailleuses et travailleurs ; c'est surtout un intervenant clé pour bâtir un monde plus juste. ■



Les participantes et participants à l'édition 2024 du Camp des jeunes de la FTQ.

CONFLITS FTQ AU 26 SEPTEMBRE 2024

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
SOCIÉTÉ DES ARRIMEURS DE QUÉBEC (DÉBARDEURS DU PORT DE QUÉBEC)	QUÉBEC	81	SCFP-2614	2022-09-15 (LOCK-OUT)
VIDEOTRON - GATINEAU	GATINEAU	214	SCFP-2815	2023-10-31 (LOCK-OUT)
INVEST HÔTEL ILP (HÔTEL COMFORT INN BAIE-COMEAU)	BAIE-COMEAU	17	MÉTALLOS-7065	2024-03-22 (GRÈVE)
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LONGUEUIL	LONGUEUIL	27	SCFP-5499	2024-06-25 (GRÈVE)
CANADOIL FORGE LTÉE	BÉCANCOUR	68	UNIFOR-700	2024-07-29 (GRÈVE)
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE (STS)	SHERBROOKE	184	SCFP-3434	2024-09-09 (GRÈVE)



La FTQ fièrement engagée!

Plus de 200 militantes et militants et membres des syndicats affiliés à la FTQ ont participé au grand défilé clôturant la semaine de la Fierté de Montréal le 11 août dernier. Cette mobilisation vise à promouvoir un message de diversité et d'inclusion au sein du mouvement syndical. La solidarité était palpable alors que les membres ont fièrement marché pour exprimer leur engagement envers l'égalité et la justice sociale.

Défilant fièrement avec ses consœurs et confrères, le message de la présidente de la FTQ, Magali Picard, était on ne peut plus clair: « Nous sommes là pour montrer notre soutien aux communautés 2SLGBTQIA+. La lutte contre les inégalités, l'intimidation et la stigmatisation est dans l'ADN du mouvement syndical. Nous militons pour un monde où chaque personne, indépendamment de son orientation sexuelle ou de son identité de genre, puisse travailler et – surtout – vivre dans la dignité et le respect. » ■

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / 1^{er} mai au 23 septembre 2024

- ▼ **AFPC** : Université du Québec à Trois-Rivières – Tous les établissements.
- ▼ **AIMTA** : Lestage Chrysler – Saint-Rémi / Lion Électrique – Saint-Jérôme.
- ▼ **FPOE-1676** : Les Entreprises FIKA inc. – pour la province de Québec.
- ▼ **MÉTALLOS** : Trimax Sécurité inc. – Palais de Justice de Montréal – La chambre de la jeunesse – Édifice Ernest-Cormier-Cour d'appel du Québec / King Sécurité inc. – Trois-Rivières / Services de sécurité spécialisée S3-K9 inc. – Tous les palais de justice de la région des Cantons-de-l'Est et de l'Estrie / Groupe Fordia inc. – Dollard-des-Ormeaux / EPC Canada – Yamachiche / CEPESA Chimie Bécancour inc. – Bécancour / Groupe signalisation (Signalisation Laurentienne) – Gatineau / Sécurité Mahikan inc. – Québec / Boulangerie Auger (1991) inc. – Saint-Jérôme / Béton Central enr. (Béton Provincial) – Saint-Eugène-de-Grantham / ECS Canada – Papiers White Birch / Sécurité Sirois Événements Spéciaux – Tous les établissements MELS situés sur l'île de Montréal – Tous les établissements du Journal de Montréal, de TVA et de Vidéotron / Alain Deschênes, construction inc. (Signalisation Inter-Lignes) – Saguenay.
- ▼ **SEPB** : Alliance Internationale des employés de scène de théâtre et de cinéma des États-Unis et du Canada (I.A.T.S.E.), Section locale 56 – Tous les établissements / Centre financier aux entreprises du Bas-St-Laurent – Rimouski – Amqui – Rivière-du-Loup / Corporation Presse Commerce – Montréal.
- ▼ **SCFP** : Corporation de l'école des hautes études commerciales de Montréal – Tous les établissements / 24 mai 2024 / Université du Québec à Chicoutimi – Tous les établissements / Médiathèque Maskoutaine inc. – Tous les établissements (Saint-Hyacinthe) / Ambulance 22-22 inc. – Saint-Paulin / Société québécoise du cannabis – Terrebonne / Parc Six Flags Montréal, SEC – Île Notre-Dame / Ville de Trois-Rivières – Tous les établissements / Autobus Fleur de Lys division Shawinigan inc. – Lévis / Ville de Saint-Constant – tous les autres édifices s'y rattachant / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Bécancour-SCFP 7223 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Île-Perrot – SCFP 7197 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Marieville – SCFP 7199 / Association des pompiers de Lévis – SCFP-7196 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale La Malbaie-SCFP 7195 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Eustache – SCFP 7201 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Eastman-SCFP 7225 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Louiseville-SCFP 7198.
- ▼ **SQES-298** : Santé Courville inc. – Waterloo.
- ▼ **TEAMSTERS** : 1884901 Alberta Ltd. – Dorval / Manoir Laverdure inc. – Chateauguay / Horizon Nord (Dexterra Group inc.) – Installation Rio Tinto aux abords du chemin de fer de la Côte-Nord et du Labrador / Maax Bath inc. – Saint-Bruno / Simplex location d'outils inc. – Montréal – Anjou – Dorval – Sainte-Catherine / Aliments Nortera inc. – Saint-Denis-sur-Richelieu / Les Industries Thermoplus Air inc. – Saint-Jérôme.
- ▼ **TUAC** : Les Associés de l'Entretien Ménager – LaSalle / La Maissonnette Sud-Ouest – Montréal / Mersen Canada DN. Ltée – Vaudreuil-Dorion / Hershey Canada inc. – Saint-Hyacinthe / Gesparc inc. – Québec / Loblaw inc. – Saint-Laurent / Groupe Adonis inc. – Anjou / 9467-5204 Québec inc. – Trois-Rivières / Marché Chicoutimi inc. – Saguenay / Loblaw inc., faisant affaires sous Provigo – Boucherville / 9370-1225 Québec inc. – Québec / Les Aliments Morehouse Canada Limitée – Laval.
- ▼ **UES 800** : Conseil régional FTQ Mauricie et Centre-du-Québec – Trois-Rivières / BGIS Sustainable Cleaning Solutions Ltd. – Sherbrooke / GLS Logistics Systems Canada Ltd. – Dorval / BGIS Sustainable Cleaning Solutions Ltd. – Québec.
- ▼ **UNIFOR** : Lulumco inc. – Sainte-Luce / Silicium Québec commandité inc. – Bécancour / Ville de Matane – Tous les établissements / 9039-7571 Québec inc. – Park Avenue Volvo de Brossard / Magasin Pierre Marcotte inc. (Canadian Tire) – Shawinigan / Complexe de l'auto Park Avenue inc. – Brossard / Évolys Québec inc. – Thurso.



Pour être bien accompagné dans vos finances

Une caisse dédiée aux travailleuses et travailleurs syndiqués affiliés à la FTQ.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui avec un membre de notre équipe-conseil en balayant le code QR.



EN COTISANT AU REER+ PAR RETENUE SUR LE SALAIRE,

vous profitez de crédits d'impôt supplémentaires* directement sur votre paie.

Atteignez vos objectifs d'épargne en toute tranquillité.

Cotiser maintenant fondsftq.com/rss

Pour plus d'informations concernant le REER+ au Fonds de solidarité FTQ, contactez un responsable local (RL) de votre section locale.

* L'acquisition d'actions du Fonds de solidarité FTQ peut donner droit aux crédits d'impôt relatifs aux fonds de travailleurs. Les crédits d'impôt sont de 30 %, soit 15 % au Québec et 15 % au fédéral, et limités à un montant de 1 500 \$ par année d'imposition, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$. Le gouvernement du Québec a annoncé le 1^{er} mars 2024, par voie du Bulletin d'information 2024-3, que la législation fiscale sera modifiée pour reporter de trois ans la mesure prévoyant que seuls les particuliers dont le revenu imposable au Québec pour une année d'imposition donnée était inférieur au dernier palier d'imposition auraient accès aux crédits d'impôt. Veuillez noter que ce report pourrait être sujet à des modifications législatives.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site [Web.fondsftq.com](https://www.fondsftq.com), auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.